

# REPUBLIQUE DU NIGER



## MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT



## Projet Annuel de Performance 2025

*SEPTEMBRE 2024*

## Table des matières

Liste des tableaux .....	5
Sigles et acronymes .....	6
Mot du ministre .....	8
Résumé exécutif .....	9
INTRODUCTION.....	10
1 SYNTHÈSE STRATÉGIQUE.....	12
1.1 Mission du ministère .....	12
1.2 Présentation de l'objectif stratégique .....	13
1.3 Principaux résultats stratégiques .....	13
1.4 Évolution du budget (2021 ; 2022 ; 2023 et 2024).....	14
1.5 Présentation du cadre stratégique des programmes .....	15
2 PAP DES PROGRAMMES.....	18
2.1 PROGRAMME N°216 : Pilotage, Coordination et Gestion administrative des politiques de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement .....	18
2.1.1 Objectif, résultats attendus, indicateurs de performance et cibles du programme... 18	
2.1.1.1 Objectif du programme .....	18
2.1.1.2 Résultats attendus (d'effet) du programme .....	18
2.1.1.3 Indicateurs (d'effet) et cibles du programme .....	18
2.1.2 Présentation des actions, des risques et mesures d'accompagnement .....	18
2.1.2.1 présentations des actions .....	18
2.1.2.2 Présentation des risques et mesures d'accompagnement .....	19
2.1.3 Programmation financière du programme .....	20
2.1.3.1 Programmation financière par action du programme.....	20
2.1.3.2 Programmation financière par catégorie de dépense.....	20
2.1.4 Budgétisation par action du programme .....	22
2.1.5 Financement par nature de dépense et développement sur les AE et CP .....	23
2.2 PROGRAMME 214 : Accès à l'Eau Potable et Gestion Intégrée des Ressources en Eau .....	23
2.2.1 Objectif, résultats attendus, indicateurs de performance et cibles du programme... 23	
2.2.1.1 Objectif du programme .....	23
2.2.1.2 Résultats attendus (d'effet) du programme .....	23
2.2.1.3 Indicateurs (d'effet) et cibles du programme .....	23
2.2.2 Présentation des actions, des risques et mesures d'accompagnement .....	23
2.2.2.1 présentations des actions .....	23
2.2.2.2 Présentation des risques et mesures d'accompagnement .....	24
2.2.3 Programmation financière du programme .....	25
2.2.3.1 Programmation financière par action du programme.....	25
2.2.3.2 Programmation financière par catégorie de dépense.....	25

2.2.4	Budgétisation par action du programme .....	26
2.2.5	Financement par nature de dépense et développement sur les AE et CP .....	28
2.3	PROGRAMME 208 : Gestion Durable des Terres, des Eaux, de la Biodiversité et Changement climatique .....	28
2.3.1	Objectif, résultats attendus, indicateurs de performance et cibles du programme...	28
2.3.1.1	Objectif du programme .....	28
2.3.1.2	Résultats attendus (d'effet) du programme .....	28
2.3.1.3	Indicateurs (d'effet) et cibles du programme .....	28
2.3.2	Présentation des actions, des risques et mesures d'accompagnement .....	29
2.3.2.1	présentations des actions .....	29
2.3.2.2	Présentation des risques et mesures d'accompagnement .....	30
2.3.3	Programmation financière du programme .....	31
2.3.3.1	Programmation financière par action du programme.....	31
2.3.4	Budgétisation par action du programme .....	33
2.3.5	Financement par nature de dépense et développement sur les AE et CP .....	35
2.4	PROGRAMME 215 : Hygiène, Assainissement et Cadre de Vie .....	35
2.4.1	Objectif, résultats attendus, indicateurs de performance et cibles du programme...	35
2.4.1.1	Objectif du programme .....	35
2.4.1.2	Résultats attendus (d'effet) du programme .....	35
2.4.1.3	Indicateurs (d'effet) et cibles du programme .....	35
2.4.2	Présentation des actions, des risques et mesures d'accompagnement .....	35
2.4.2.1	présentations des actions .....	35
2.4.2.2	Présentation des risques et mesures d'accompagnement .....	37
2.4.3	Programmation financière du programme .....	37
2.4.3.1	Programmation financière par action du programme.....	37
2.4.3.2	Programmation financière par catégorie de dépense.....	38
2.4.4	Budgétisation par action du programme .....	39
2.4.5	Financement par nature de dépense et développement sur les AE et CP .....	40
3	DIFFICULTES RENCONTREES ET RECOMMANDATIONS .....	41
	CONCLUSION .....	42
	BIBLIOGRAPHIE .....	43
	ANNEXES .....	44
	Annexe I : .....	45
	Programme 216 : Pilotage, Coordination et Gestion administrative des politiques de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement.....	45
	Programme 214 : Accès à l'Eau Potable et GIRE .....	55
	Programme 208 : Gestion Durable des Terres, des Eaux, de la Diversité Biologique et Changement Climatique .....	63
	Programmes 215 : Hygiène et Assainissement.....	80
	Annexe II : PIE.....	87

Annexes III : Liste des Etablissements Publics rattachés..... 89  
Annexes IV : Prévisions des ressources à budgétiser au profit des collectivités dans le cadre  
de transfert des compétences ..... 90

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution du budget du MHA/E .....	14
Tableau 2 : Synthèse des programmes .....	15
Tableau 3 : Cibles des indicateurs du programme 216 .....	18
Tableau 4 : Actions du programme 216 .....	19
Tableau 5 : Risques et mesures d'accompagnement des actions du programme 216.....	20
Tableau 6 : Programmation financière par action du programme 216.....	20
Tableau 7 : Programmation financière par catégorie de dépense du programme 216 .....	21
Tableau 8 : Budgétisation par action du programme 216 .....	22
Tableau 9 : Cibles des indicateurs du programme 214 .....	23
Tableau 10 : Actions du programme 214 .....	23
Tableau 11 : Risques et mesures d'accompagnement des actions du programme 214.....	24
Tableau 12 : Programmation financière par action du programme 214.....	25
Tableau 13 : Programmation financière par catégorie de dépense du programme 214 .....	25
Tableau 14 : Budgétisation par action du programme 214 .....	26
Tableau 15 : Cibles des indicateurs du programme 208 .....	28
Tableau 16 : Actions du programme 208 .....	29
Tableau 17 : Risques et mesures d'accompagnement des actions du programme 208.....	30
Tableau 18 : Programmation financière par action du programme 208.....	31
Tableau 19 : Programmation financière par catégorie de dépense du programme 208 .....	32
Tableau 20 : Budgétisation par action du programme 208 .....	33
Tableau 21 : Cibles des indicateurs du programme 215 .....	35
Tableau 22 : Actions du programme 215 .....	36
Tableau 23 : Risques et mesures d'accompagnement des actions du programme 215.....	37
Tableau 24 : Programmation financière par action du programme 215.....	37
Tableau 25 : Programmation financière par catégorie de dépense du programme 215 .....	38
Tableau 26 : Budgétisation par action du programme 215 .....	39

## Sigles et acronymes

AE	Autorisation d'Engagement
ANO	Avis de Non Objection
BAD	Banque Africaine de Développement
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CNSEE	Centre National de Surveillance Écologique et Environnementale
CNSF	Centre National des Semences Forestières
CNSP	Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie
CP	Crédit de paiement
CS-GDT	Cadre Stratégique de Gestion Durable des Terres
DFC/AP	Direction de la Faune, de la Chasse et des Aires Protégées
DGA	Direction Générale de l'Assainissement
DGDT/F	Direction de la Gestion Durable des Terres et des Forêts
DGE/DD	Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable
DGEF	Direction Générale des Eaux et Forêts
DGH	Direction Générale de l'Hydraulique
DIA	Direction des Infrastructures d'Assainissement
DIH	Direction des Infrastructures Hydrauliques
DPA	Direction de la Pêche et de l'Aquaculture
DPE/EM	Direction de la Protection de l'Environnement et de l'Équipement Militaire
DPEV/DCV	Direction de la Promotion de l'Economie Verte et de Développement des Chaines de Valeur
DPGIRE	Direction de la Promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle de Dépenses
DR/F/GC	Direction du Recrutement, de formation et de la Gestion de la Carrière du personnel des Eaux et Forêts
DRE	Direction des Ressources en Eau
DRR/ACC	Direction du Renforcement de la Résilience et de l'Atténuation au Changement Climatique
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
MCF	Mécanisme Commun de Financement
MHA/E	Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PANGIRE	Plan National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAP	Projet Annuel de Performance
PASEPAR-MR	Projet d'Appui aux Services d'Eau Potable et d'Assainissement Résilients en Milieu Rural au Niger

PDGT	Projet de Gestion Durable des Terres
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PGD	Plan de Gestion des Déchets
PGDB/AP	Projet de gestion de la Diversité Biologique et des Aires Protégée
PGIEO/NN	Projet de Gestion Intégré des Ecosystème Oasiens Nord Niger
PGIP	Projet de Gestion Intégrée des paysages
PIDACC	Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) composante Niger
PNEDD	Politique Nationale en matière d'Environnement et de Développement Durable
PROSAP/COKEBIOS	Promotion de la production agricole durable et de la conservation des espèces clés de la biodiversité par la restauration et l'utilisation efficace des écosystèmes de Dallol Bosso et des zones environnantes
PROSEHA	Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement
PTCS-Niger	Portefeuille Thématique Climat Sahel-volet National
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAP	Rapport Annuel de Performance
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
SPN2A	Stratégie Nationale du Développement Durable de la Pêche, la Stratégie et Plan National d'Adaptation face au climat dans le secteur Agricole
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGE	Unités de Gestion de l'Eau
UGP	Unité de Gestion de Projet
Adapt WAP	Projet d'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans la gestion concertée du complexe transfrontalier « W-Arly-Pendjari »

## Mot du ministre

En 2009, les Directives de l'UEMOA ont été révisées et un nouveau cadre harmonisé de gestion des finances publiques a été adopté. Dans le cadre de la transposition de ces directives dans l'architecture juridique nationale, l'Etat du Niger a adopté en 2012 la Loi organique n°2012-09 du 26 mars 2012, relative aux lois de finances. Cette Loi dispose, en son article 52 que « *le projet de loi de finances de l'année est élaboré par référence à un document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle couvrant une période minimale de trois ans* ».

Le présent Projet Annuel de Performance (PAP) qui découle de notre Document de Programmation Pluriannuelle de Dépenses (DPPD 2025-2027) présente les objectifs stratégiques et opérationnels de nos politiques publiques en matière de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement mesurées au moyen des indicateurs. Il s'agit donc d'un engagement sur les résultats du Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-203), du Plan National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE), la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et la Politique Nationale en matière d'Environnement et de Développement Durable (PNEDD, 2016).

Le PAP comporte à la fois des données techniques relatives aux objectifs, cibles et l'organisation financière de nos quatre programmes budgétaires. Il permet, grâce à des informations sur la justification de crédit au premier franc et l'analyse des coûts, une meilleure compréhension de la dépense. Il détaille ainsi, pour chaque programme budgétaire les propositions du projet de Loi de Finances.

Pour l'année 2025, le Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement mettra en œuvre quatre programmes budgétaires qui sont :

- Programme budgétaire 216 : Pilotage, Coordination et Gestion administrative de la politique de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement ;
- Programme budgétaire 214 : Accès à l'eau potable et Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- Programme budgétaire 208 : Gestion Durable des Terres, des Eaux, de la Biodiversité et Changement Climatique ;
- Programme budgétaire 215 : Hygiène, Assainissement et Cadre de vie.

Au cours de la mise en œuvre du PAP 2024, les ressources financières internes et externes inscrites ont été insuffisantes pour atteindre les objectifs assignés au MHAE à travers le PROSEHA et la PNEDD.

Tout en exprimant ma gratitude à tous ceux qui ont participé au processus d'élaboration de ce Projet Annuel de Performance, j'engage le personnel du Ministère de l'hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement à œuvrer à l'atteinte des résultats qui y sont visés.

**COLONEL MAIZAMA ABDOULAYE**

## Résumé exécutif

Le Projet Annuel de Performance 2025 a été élaboré en tenant compte du contexte politique et macroéconomique du pays. Ce contexte est caractérisé par la persistance des facteurs exogènes pesants. Il s'agit entre autres de l'insécurité, de l'instabilité politique et du changement climatique.

Ce Projet Annuel de Performance, élaboré avec la contrainte budgétaire sur les ressources internes et l'appui des ressources externes (conventions signées entre les coopérations et le Gouvernement du Niger sur la période), est bâti sur quatre programmes budgétaires. Il s'agit de :

- Programme budgétaire 216 : Pilotage, Coordination et Gestion administrative de la politique de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement ;
- Programme budgétaire 214 : Accès à l'eau potable et Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- Programme budgétaire 208 : Gestion Durable des Terres, des Eaux, de la Biodiversité et Changement Climatique ;
- Programme budgétaire 215 : Hygiène, Assainissement et Cadre de vie.

Le Projet Annuel de Performance 2025 s'élève 91 131 549 557 FCFA. Ce budget est réparti par programme budgétaire comme suit :

- Programme budgétaire 216 : Pilotage et Administration de la Politique du Ministère : 5 837 268 188 FCFA, soit 6,4% ;
- Programme budgétaire 214 : Accès à l'Eau Potable et GIRE : 49 215 724 484 FCFA, soit 54% ;
- Programme budgétaire 208 : Gestion Durable des Terres, des Eaux, de la Biodiversité et Changement Climatique : 33 875 594 858 FCFA, soit 37,2% ;
- Programme budgétaire 215 : Hygiène, Assainissement et Cadre de vie : 2 202 962 027 FCFA, soit 2,4%.

## INTRODUCTION

Le Gouvernement de la République du Niger met en œuvre la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger 2035) qui intègre tous les programmes sectoriels de développement et s'inscrit dans la perspective des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.

Dans le secteur de l'eau, de l'assainissement, le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-2030) a été élaboré durant l'année 2016 sur la base des objectifs ODD. Ce programme ainsi que le Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau ont été adoptés en mai 2017 par le gouvernement.

En vue de créer des conditions de visibilité et permettre d'accompagner le Niger dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable N°6, à savoir l'accès universel aux services d'eau potable et d'assainissement et à la gestion intégrée des ressources en eau à l'horizon 2030, les autorités nigériennes ont adopté : (i) le code de l'eau et ses textes d'application ; (ii) la Stratégie Nationale de l'Hydraulique Pastorale ; (iii) la Stratégie Opérationnelle pour la Promotion de l'Hygiène et d'Assainissement de Base ; (iv) le Guide des Services d'Alimentation en Eau Potable dans le domaine de l'hydraulique rurale.

Concernant l'environnement, la vision de la Politique Nationale en matière d'Environnement et de Développement Durable est de « Contribuer au développement du Niger à travers une gestion soutenue des ressources naturelles et environnementales qui puisse accroître les capacités de résilience des populations aux aléas naturels et apte à assurer aux générations présentes et futures, une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable ».

Les objectifs stratégiques du MHA/E sont de :

- Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous ;
- Restaurer et gérer durablement l'environnement et les ressources naturelles.

Le PAP 2025 du MHA/E, qui répond donc à une exigence légale, est structuré autour de quatre programmes budgétaires qui sont :

- Programme budgétaire 216 : Pilotage, Coordination et Gestion administrative des politiques de l'hydraulique, de l'assainissement et de l'environnement ;
- Programme budgétaire 214 : Accès à l'eau potable et GIRE ;
- Programme budgétaire 208 : Gestion Durable des Terres, des Eaux, de la Biodiversité et Changement Climatique ;
- Programme budgétaire 215 : Hygiène, Assainissement et Cadre de vie.

Le programme 216 « **Pilotage, Coordination et Gestion Administrative des politiques de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement** » recouvre toutes les actions de coordination, du contrôle, du suivi, de la gestion administrative, financière et techniques des services, de programmation, du suivi et évaluation, de la collecte et traitement des données, de

la communication, de la préparation du budget, de la préparation et de la mise en œuvre des procédures de passations des marchés.

Le programme 214 « **Accès à l'Eau Potable et Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)** » recouvre toutes les actions d'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, conventions et accords internationaux, stratégies et plans d'actions en matière de la connaissance, du suivi, de la protection des ressources en eau et d'alimentation en eau potable en milieux rural et urbain.

Le Programme 208 « **Gestion Durable des Terres, des Eaux, de la Diversité Biologique et Changement Climatique** » recouvre toutes les actions de la gestion des bases productives, de la diversité biologique, du développement des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), de la Surveillance et protection de l'environnement ; de la vulgarisation des technologies d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques et de la promotion de l'économie verte

Le programme 215 « **Hygiène, Assainissement et Cadre de Vie** », recouvre toutes les actions d'élaboration, de la mise en œuvre des politiques, conventions et accords internationaux, stratégies et plans d'actions en matière de l'hygiène, de l'assainissement et de l'amélioration des conditions environnementales des communautés.

Le PAP est structuré en trois grandes parties. La première partie dressera la synthèse stratégique, la deuxième traitera du Projet Annuel de Performance des quatre programmes budgétaires et l'évolution du budget et la troisième partie fera ressortir les difficultés rencontrées et recommandations.



## SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

### **Mission du ministère**

Les missions du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement (MHA/E) consistent à la conception, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques nationales en matière d'hydraulique, d'Assainissement et d'environnement.

Ces missions sont assurées grâce à l'action combinée des populations, de l'Etat (à travers ses dispositifs centraux, déconcentrés et décentralisés) et de plusieurs acteurs non étatiques (PTF, ONG, Associations de Développement, Secteur privé, Société civile et Syndicats).

De manière spécifique les missions suivantes sont assignées au MHA/E, conformément au Décret N°2023-068/P/CNSP du 08 septembre 2023, portant organisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et du Ministre Délégué :

### **Dans le domaine de l'Hydraulique et de l'Assainissement**

- la définition et la mise en œuvre des stratégies dans les domaines de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement ;
- l'élaboration et l'application des textes législatifs et réglementaires en matière d'eau et d'assainissement ;
- l'approvisionnement en eau potable des communautés humaines et du cheptel ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) ;
- l'inventaire des ressources hydrauliques et l'établissement des rapports périodiques sur l'état des ressources en eau ;
- l'identification, la conservation et la protection des eaux souterraines et de surface ;
- la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau ;
- le contrôle de l'exploitation des infrastructures hydrauliques et la gestion des services publics d'alimentation en eau potable ;
- la gestion des relations avec les organismes nationaux intervenant dans son domaine de compétence.

### **Dans le domaine de l'environnement**

- la définition et la mise en œuvre des stratégies dans les domaines de la restauration et de la préservation de l'environnement, de la lutte contre la désertification, des changements climatiques, de la biodiversité, de la biosécurité, de la gestion durable des ressources naturelles et des zones humides et du développement durable ;
- la prise en compte des politiques et stratégies en matière de l'environnement et de développement durable et dans les autres politiques et stratégies sectorielles nationales ;
- la définition et l'application des normes en matière d'environnement et du développement durable ;
- l'élaboration et l'application des textes législatifs et réglementaires en matière d'environnement, de biosécurité, de la gestion durable des terres, des ressources

forestières, fauniques, halieutiques, apicoles, des zones humides et du développement durable ;

- l'élaboration et la mise en œuvre du plan forestier national, la réalisation de l'inventaire forestier national et l'établissement périodique de rapports sur l'état de l'environnement ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et des projets de développement en matière d'environnement, de biosécurité, de lutte contre la désertification, de préservation de la biodiversité, de lutte contre les effets de changements climatiques, des zones humides et de développement durable ;
- la contribution à la gestion des risques naturels, technologiques et bio sécuritaires ;
- la contribution à la promotion et développement des initiatives en matière d'économie verte, de technologie et de productions propres ;
- l'identification, la conservation et la protection des zones humides, de la biodiversité, des ressources forestières, fauniques, halieutiques et apicoles ;
- le développement de la communication en matière d'environnement et de développement durable ;
- la promotion et le développement des statistiques et la comptabilité environnementale en rapport avec l'Institut National de la statistique ;
- le développement du réseau national d'aires protégées, la contribution à la promotion de l'écotourisme et de l'élevage non conventionnel en relation avec les ministres concernés, notamment ceux en charge du tourisme et de la ville ;
- la validation des rapports des évaluations environnementales des programmes et projets de développement, la délivrance des certificats de conformité environnementale et écologiques des audits et des bilans environnementaux ;
- la gestion des relations avec les organismes nationaux et les organisations internationales intervenant dans son domaine de compétence.

### **Présentation de l'objectif stratégique**

Les objectifs stratégiques du MHA/E sont :

- Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous ;
- Restaurer et gérer durablement l'environnement et les ressources naturelles

### **Principaux résultats stratégiques**

Les résultats que visent les programmes du Ministère sont :

**R1** : La performance dans la mise en œuvre des programmes est améliorée

**R2** : Les populations ont un accès équitable à l'eau potable à un coût abordable

**R3** : La gestion durable des bases productives est assurée

**R4** : Les populations ont un accès équitable à l'assainissement et à un cadre vie décent.

## Évolution du budget

La création du MHA/E étant intervenue courant 2023, l'évolution du budget ne peut être appréciée que sur les années 2023 et 2024. Le tableau 1 donne l'évolution du budget de 2023 à 2024 selon les prévisions et les réalisations.

Tableau 1 : Evolution du budget du MHA/E

Catégorie de dépenses	2023		2024 (au 30 juin)	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Personnel	6 645 884 463	5 143 549 220	6 989 097 350	3 797 377 218
Biens et services	434 872 829	428 974 348	468 955 566	142 361 907
Transferts	279 511 918	276 256 253	286 577 116	26 508 000
Investissements	35 896 189 650	19 793 060 620	65 299 211 358	9 498 590 322
<b>Total général</b>	<b>43 256 458 860</b>	<b>25 641 840 441</b>	<b>73 043 841 390</b>	<b>13 464 837 447</b>

Le budget du MHA/E est passé de 43 256 458 860 FCFA en 2023 à 73 043 841 390 FCFA en 2024. Cette hausse notamment remarquable au niveau des investissements est due au démarrage de certains projets.

Au 30 juin 2024, sur 73 043 841 390 FCFA, il a été exécuté 13 464 837 447 FCFA, soit un taux d'exécution financière de 18%. Ce faible taux de consommation est dû essentiellement aux mesures suspensives de décaissement pour certains projets et le mécanisme commun de financement.

## Présentation du cadre stratégique des programmes

Le cadre stratégique des programmes est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Synthèse des programmes

Objectif stratégique	Axes stratégiques	Programme	Objectifs spécifiques des Programme	Résultats	Indicateur	AE	CP
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous ;</li> <li>- Restaurer et gérer</li> </ul>	Assurer l'accès pour tous à l'eau potable et aux infrastructures, d'hygiène et d'assainissement.	Programme 216 : Pilotage et administration de la politique du ministère	Assurer l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des programmes du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement	La performance dans la mise en œuvre des programmes est améliorée	<p>Taux d'exécution financière du budget du Ministère</p> <p>Taux d'exécution physique des programmes du Ministère</p>	5 837 268 188	5 837 268 188

Objectif stratégique	Axes stratégiques	Programme	Objectifs spécifiques des Programme	Résultats	Indicateur	AE	CP
durablement l'environnement et les ressources naturelles		Programme 214 : Accès à l'eau potable et GIRE	Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable pour tous, à un coût abordable	Les populations ont accès équitable à l'eau potable à un coût abordable	Taux d'accès des ménages au service optimal d'eau potable en milieu rural  Taux d'accès des ménages au service optimal d'eau potable en milieu urbain	49 215 724 484	49 215 724 484
		Programme 215 : Hygiène, Assainissement et Cadre de Vie	Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats	L'assainissement et l'hygiène en milieu rural et urbain sont améliorés	Taux d'accès basique aux services d'assainissement  Taux de défécation à l'air libre	2 202 962 027	2 202 962 027

<b>Objectif stratégique</b>	<b>Axes stratégiques</b>	<b>Programme</b>	<b>Objectifs spécifiques des Programme</b>	<b>Résultats</b>	<b>Indicateur</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
	Accroître les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques.	Programme 208 : Gestion durable des Terres, des Eaux et de la diversité biologique et changement climatique	Améliorer la gestion des bases productives dans un contexte de Changements Climatiques	La productivité des terres dégradées est améliorée	Proportion des superficies des terres dégradées réduite Taux de carbone séquestré	33 875 594 858	33 875 594 858
<b>Total</b>						<b>91 131 549 557</b>	<b>91 131 549 557</b>

## PAP DES PROGRAMMES

### 2.1 PROGRAMME N°216 : Pilotage, Coordination et Gestion administrative des politiques de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement

#### 2.1.1 Objectif, résultats attendus, indicateurs de performance et cibles du programme

Cette partie traite de l'objectif du programme 216 « Pilotage et Administration de la Politique du Secteur de l'Environnement », ses résultats attendus, ses indicateurs de performance et les cibles.

##### 2.1.1.1 Objectif du programme

L'objectif de ce programme est d'assurer l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des programmes du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement.

##### 2.1.1.2 Résultats attendus (d'effet) du programme

Le résultat attendu du programme 216 « Pilotage, Coordination et Gestion administrative des politiques de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement » est :

R1 : la performance dans la mise en œuvre des programmes est améliorée.

##### 2.1.1.3 Indicateurs (d'effet) et cibles du programme

Les principaux indicateurs d'effet du Programme 216 ainsi que ses cibles de 2024 à 2027 sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau 3 : Cibles des indicateurs du programme 216

Indicateur	Référence en 2023	Cibles			
		2024	2025	2026	2027
Taux d'exécution financière des programmes du Ministère	40,58	60%	65%	70%	75%
Taux d'exécution physique des programmes du Ministère	-	60%	62%	65%	70%

La création du MHA/E est intervenue lors du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2023. De ce fait, il n'existe pas de référence pour ces deux indicateurs du programme 216. Même si elles existent, elles sont partielles.

#### 2.1.2 Présentation des actions, des risques et mesures d'accompagnement

##### 2.1.2.1 présentations des actions

Les actions retenues sont présentées dans le tableau 5.

**Tableau 4 : Actions du programme 216**

	<b>Actions</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>
1.	Action 1 : Gestion des ressources humaines	Renforcer les capacités des ressources humaines	Les capacités nationales des acteurs sont renforcées	Proportion d'agents formés  Taux de mise œuvre du Plan de Formation
2.	Action 2 : Gestion financière et matérielle	Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources	Le financement et la gestion matérielle du secteur sont assurés	Taux d'exécution financière par programme
3.	Action 3 : Coordination, planification et suivi - évaluation	Assurer la coordination, et la régulation du secteur	Le mécanisme de coordination des programmes est performant	Proportion de revue sectorielle tenue  Proportion des rapports élaborés dans le délai  Taux d'exécution financière des projets et programmes sous tutelle

Pour couvrir tout le champ du programme 216 « Pilotage, Coordination et Gestion administrative des politiques de l'eau, de l'Assainissement et de l'Environnement », trois actions ont été retenues. Il s'agit de : (i) Gestion des ressources humaines, (ii) Gestion financière et matérielle et (iii) Coordination, planification et suivi -évaluation.

#### **2.1.2.2 Présentation des risques et mesures d'accompagnement**

La mise en œuvre efficace et efficiente des actions du programme nécessite la prise en compte des risques éventuels et des mesures d'accompagnement adéquates résumés dans le tableau suivant.

**Tableau 5 : Risques et mesures d'accompagnement des actions du programme 216**

	Action	Risques	Mesures d'accompagnement
1.	Action 1 : Gestion des ressources humaines	Faible portage des actions	Mettre en œuvre le plan de transfert des compétences et des ressources
		Insuffisance des ressources humaines Mobilité du personnel	Mettre à jour la base de données du personnel du ministère par programme et suivi des programmes opérationnels
		Manque de formation	Actualiser et mettre en œuvre du plan de formation
2.	Action 1 : Gestion financière et matérielle	Faible allocation des ressources Mauvaise gestion des fonds	Allouer des ressources conséquentes Renforcer les capacités des gestionnaires des ressources
3.	Action 3 : Renforcement de la planification, programmation, suivi-évaluation et communication	Déperdition d'information Déficit de communication entre les acteurs	Tenir les réunions des cadres de concertations et de coordination

### 2.1.3 Programmation financière du programme

#### 2.1.3.1 Programmation financière par action du programme

Le tableau suivant indique la programmation financière du programme « Pilotage, Coordination et Gestion administrative des politiques de l'eau, de l'Assainissement et de l'Environnement ».

**Tableau 6 : Programmation financière par action du programme 216**

Programmes 216	2024	2025	2026	2027
Action 1 : Gestion des ressources humaines	2 870 142 017	3 398 959 551	3 741 055 506	4 115 161 057
Action 2 : Gestion financière et matérielle	2 563 717 016	1 645 069 412	1 875 576 353	2 063 133 989
Action 3: Coordination, planification et suivi et évaluation	755 400 835	793 239 225	74 250 000	81 675 000
<b>Total général</b>	<b>6 189 259 868</b>	<b>5 837 268 188</b>	<b>5 690 881 859</b>	<b>6 259 970 046</b>

Les projections budgétaires de crédits pour les 3 années sont de l'ordre de : 5 837 268 188 FCFA en 2025 ; 5 690 881 859 FCFA en 2026 et 6 259 970 045 FCFA en 2027 pour un taux de croissance de 5% pour les ressources internes. Ce programme est financé sur ressources internes et le mécanisme commun de financement (MCF).

#### 2.1.3.2 Programmation financière par catégorie de dépense

Le tableau suivant indique la programmation financière par catégories de dépenses du programme « Pilotage, Coordination et Gestion administrative des politiques de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement ».

Tableau 7 : Programmation financière par catégorie de dépense du programme 216

<b>Programmes 216</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>Personnel</b>	<b>3 226 774 935</b>	<b>3 378 959 551</b>	<b>3 550 007 529</b>	<b>3 727 507 905</b>
<b>Biens et services</b>	<b>444 045 725</b>	<b>482 729 342</b>	<b>506 865 809</b>	<b>532 209 100</b>
<b>Transfert</b>	<b>36 459 886</b>	<b>65 000 000</b>	<b>68 250 000</b>	<b>71 662 500</b>
<b>Investissements</b>	<b>1 849 214 066</b>	<b>1 910 579 295</b>	<b>1 565 758 522</b>	<b>1 928 590 541</b>
<i>Sur ressources internes</i>	1 423 077 610	1 184 840 070	1 565 758 522	1 928 590 541
<i>Sur ressources externes</i>	426 136 456	725 739 225	0	0
<b>Total</b>	<b>5 556 494 612</b>	<b>5 837 268 188</b>	<b>5 690 881 860</b>	<b>6 259 970 046</b>

Les projections budgétaires de crédits pour les 3 années sont de l'ordre de : 5 837 268 188 FCFA en 2025 ; 5 690 881 859 FCFA en 2026 et 6 259 970 045 FCFA en 2027.

## 2.1.4 Budgétisation par action du programme

Le tableau suivant donne la budgétisation par action du programme 216.

Tableau 8 : Budgétisation par action du programme 216

N°PROGRAMME/ ACTION	LIBELLE	ETAT		EXTERIEUR		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>216</b>	<b>Programme 216 : Pilotage, Coordination et Gestion administrative des politiques de l'hydraulique, de l'assainissement et de l'environnement</b>						
<b>2161</b>	<b>ACTION 1</b> : Action 1: Gestion des ressources humaines	<b>3 398 959 551</b>	<b>3 398 959 551</b>	-	-	<b>3 398 959 551</b>	<b>3 398 959 551</b>
	Dépenses de personnel	3 378 959 551	3 378 959 551	0	0	3 378 959 551	3 378 959 551
	Dépenses de biens et services	0	-	0	0	-	-
	Dépenses de transfert	20 000 000	20 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000
	Dépenses d'investissement	0	-	0	0	-	-
<b>2162</b>	<b>ACTION 2</b> : Gestion financière et matérielle	<b>1 645 069 412</b>	<b>1 645 069 412</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 645 069 412</b>	<b>1 645 069 412</b>
	Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de biens et services	450 229 342	450 229 342	0	0	450 229 342	450 229 342
	Dépenses de transfert	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
	Dépenses d'investissement	1 184 840 070	1 184 840 070	0	0	1 184 840 070	1 184 840 070
<b>2163</b>	<b>ACTION 3</b> : Renforcement de la planification, programmation, suivi-évaluation et communication	<b>67 500 000</b>	<b>67 500 000</b>	<b>725 739 225</b>	<b>725 739 225</b>	<b>793 239 225</b>	<b>793 239 225</b>
	Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de biens et services	32 500 000	32 500 000	0	0	32 500 000	32 500 000
	Dépenses de transfert	35 000 000	35 000 000	0	0	35 000 000	35 000 000
	Dépenses d'investissement	0	0	725 739 225	725 739 225	725 739 225	725 739 225
<b>216</b>	<b>RECAPITULATIF</b>						
	Dépenses de personnel	3 378 959 551	3 378 959 551	0	0	3 378 959 551	3 378 959 551
	Dépenses de biens et services	482 729 342	482 729 342	0	0	482 729 342	482 729 342
	Dépenses de transfert	65 000 000	65 000 000	0	0	65 000 000	65 000 000
	Dépenses d'investissement	1 184 840 070	1 184 840 070	725 739 225	725 739 225	1 910 579 295	1 910 579 295
	<b>Total général</b>	<b>5 111 528 963</b>	<b>5 111 528 963</b>	<b>725 739 225</b>	<b>725 739 225</b>	<b>5 837 268 188</b>	<b>5 837 268 188</b>

### **.1.5 Financement par nature de dépense et développement sur les AE et CP**

Les AE concernent l'ensemble des dépenses inscrites dans le programme 216 et sont les mêmes que les CP.

## **2.2 PROGRAMME 214 : Accès à l'Eau Potable et Gestion Intégrée des Ressources en Eau**

### **2.2.1 Objectif, résultats attendus, indicateurs de performance et cibles du programme**

#### **2.2.1.1 Objectif du programme**

L'objectif du programme 214 est d'assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable pour tous, à un coût abordable.

#### **2.2.1.2 Résultats attendus (d'effet) du programme**

Le résultat attendu du programme 214 « Accès à l'Eau Potable et Gestion Intégrée des Ressources en Eau » est :

R1 : les populations ont un accès équitable à l'eau potable à un coût abordable.

#### **2.2.1.3 Indicateurs (d'effet) et cibles du programme**

Tableau 9 : Cibles des indicateurs du programme 214

Indicateur	Référence en 2022	Cibles			
		2024	2025	2026	2027
Taux d'accès des ménages au service optimal d'eau potable en milieu rural	3,9%	7,8%	9%	11,00%	12%
Taux d'accès des ménages au service optimal d'eau potable en milieu urbain	52,7%	58%	61%	64%	67%

En hydraulique rurale, les investissements semblent insuffisants au vu de l'accroissement annuel continu des besoins en eau potable. Cela se traduit par des évolutions décroissantes du taux d'accès théorique à l'eau potable.

En hydraulique urbaine, les efforts d'investissement semblent plus soutenus malgré l'urbanisation plus poussée de nos villes.

### **2.2.2 Présentation des actions, des risques et mesures d'accompagnement**

#### **2.2.2.1 présentations des actions**

Les actions retenues sont présentées dans le tableau 10.

Tableau 10 : Actions du programme 214

	Actions	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs
1	Action 1 : Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural (Villageois et pastoral)	Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural dans la quiétude et la solidarité	Les populations ont accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural	Taux d'accès théorique à l'eau potable Taux de couverture géographique

2	Action 2 : Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu urbain	Assurer l'accès universel à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain	Les populations ont accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain	Taux de desserte à l'eau potable pour tous en milieu urbain
3	Action 3 : Connaissance et suivi des ressources en eau	Améliorer la connaissance, le suivi et la protection des ressources en eau	Les ressources en eau sont utilisées rationnellement à tous les niveaux	Proportion des piézomètres installés (ou réhabilités)  Proportion de stations hydrométriques installés (ou réhabilités)  Proportion de dispositifs de la qualité de l'eau
4	Action 4 : Amélioration de la mise en œuvre de la GIRE	Rendre opérationnel les organes de la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux	La mise en place des organes GIRE dans les principales UGE est assurée	Taux de mise en place des organes GIRE

### 2.2.2.2 Présentation des risques et mesures d'accompagnement

La mise en œuvre efficace

et efficiente des actions du programme nécessite la prise en compte des risques éventuels et des mesures d'accompagnement adéquates résumés dans le tableau suivant.

Tableau 11 : Risques et mesures d'accompagnement des actions du programme 214

	Action	Risques	Mesures d'accompagnement
1	Action 1 : Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural (Villageois et pastoral)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible portage politique au plus haut niveau ;</li> <li>- Difficulté dans la mise en œuvre ;</li> <li>- L'inaccessibilité dans les zones,</li> <li>- L'insécurité au niveau de certaines zones</li> <li>- Situation d'urgence ;(catastrophes naturelles, épidémie, pandémie ...)</li> <li>- Insuffisance des financements ;</li> <li>- Faibles capacités d'intervention du privé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager des champions ;</li> <li>- Sensibiliser les populations ;</li> <li>- Développer le NEXUS-humanitaire-paix développement ;</li> <li>- Plaidoyer en faveur du programme ;</li> <li>- Renforcer les capacités des acteurs.</li> </ul>
2	Action 2 : Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu urbain		
3	Action 3 : Connaissance et suivi des ressources en eau		
4	Action 4 : Amélioration de la mise en œuvre de la GIRE		

## 2.2.3 Programmation financière du programme

### 2.2.3.1 Programmation financière par action du programme

Tableau 12 : Programmation financière par action du programme 214

Programmes 214	2024	2025	2026	2027
Action 1 : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural dans la quiétude et la solidarité	10 401 471 428	36 231 943 151	23 552 549 089	29 731 574 235
Action 2 : Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu urbain	0	9 261 333 333	52 483 081 849	46 892 918 000
Action 3 : Renforcer la connaissance et le suivi des ressources en eau	90 561 366	3 722 448 000	117 429 393	106 203 729
Action 4 : Améliorer la mise en œuvre de la GIRE	25 122 853	0	565 106 051	642 492 844
<b>Total général</b>	<b>10 517 155 647</b>	<b>49 215 724 484</b>	<b>76 718 166 381</b>	<b>77 373 188 809</b>

Cette programmation a été faite sur la base des financements acquis des projets et programmes en cours et en instance de démarrage. La situation peut évoluer au fur et à mesure des années, selon l'adhésion graduelle des partenaires et la levée de la mesure de suspension de certaines coopérations bilatérales et multilatérales.

### 2.2.3.2 Programmation financière par catégorie de dépense

Tableau 13 : Programmation financière par catégorie de dépense du programme 214

Programmes 214	2024	2025	2026	2027
<b>Personnel</b>	<b>595 188 838</b>	<b>648 011 610</b>	<b>699 446 919</b>	<b>758 472 841</b>
<b>Biens et services</b>	<b>3 069 595</b>	-	-	-
<b>Transfert</b>	-	-	-	-
<b>Investissements</b>	<b>9 918 897 214</b>	<b>48 567 712 874</b>	<b>76 018 719 462</b>	<b>28 258 377 934</b>
<i>Sur ressources internes</i>	-	15 118 819 877	21 547 736 401	28 258 377 934
<i>Sur ressources externes</i>	9 918 897 214	33 448 892 997	54 470 983 061	48 356 338 034
<b>Total</b>	<b>10 517 155 647</b>	<b>49 215 724 484</b>	<b>76 718 166 381</b>	<b>29 016 850 775</b>

Les biens et services de ce programme sont inscrits dans le programme 216. En 2025, les ressources sont faibles et insuffisantes du fait de la mesure de suspension de la plupart des coopérations.

## 2.2.4 Budgétisation par action du programme

Le tableau suivant donne la budgétisation par action du programme 214

Tableau 14 : Budgétisation par action du programme 214

PROGRAMME/AC TION	LIBELLE	ETAT		EXTERIEUR		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>214</b>	<b>Programme : Accès à l'Eau Potable et Gestion Intégrée des Ressources en Eau</b>						
<b>2141</b>	<b>Action 1 : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural dans la quiétude et la solidarité</b>	<b>15 766 831 487</b>	<b>15 766 831 487</b>	<b>20 465 111 664</b>	<b>20 465 111 664</b>	<b>36 231 943 151</b>	<b>36 231 943 151</b>
	Dépenses de personnel	648 011 610	648 011 610	0	0	648 011 610	648 011 610
	Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'investissement	15 118 819 877	15 118 819 877	20 465 111 664	20 465 111 664	35 583 931 541	35 583 931 541
<b>2142</b>	<b>Action 2 : Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu urbain</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 261 333 333</b>			
	Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'investissement	0	0	9 261 333 333	9 261 333 333	9 261 333 333	9 261 333 333
<b>2143</b>	<b>Action 3 : Renforcer la connaissance et le suivi des ressources en eau</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 722 448 000</b>			
	Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'investissement	0	0	3 722 448 000	3 722 448 000	3 722 448 000	3 722 448 000
<b>2144</b>	<b>Action 4 : Améliorer la mise en œuvre de la GIRE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
<b>214</b>	<b>RECAPITULATIF</b>						
	Dépenses de personnel	648 011 610	648 011 610	0	0	648 011 610	648 011 610

PROGRAMME/AC TION	LIBELLE	ETAT		EXTERIEUR		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'investissement	15 118 819 877	15 118 819 877	33 448 892 997	33 448 892 997	48 567 712 874	48 567 712 874
	<b>Total général</b>	<b>15 766 831 487</b>	<b>15 766 831 487</b>	<b>33 448 892 997</b>	<b>33 448 892 997</b>	<b>49 215 724 484</b>	<b>49 215 724 484</b>

## 2.2.5 Financement par nature de dépense et développement sur les AE et CP

La catégorie 5 est financée en majorité par les ressources extérieures. Compte de la situation actuelles les Autorisations d'Engagements sont égales aux Crédits de Paiement.

## 2.3 PROGRAMME 208 : Gestion Durable des Terres, des Eaux, de la Biodiversité et Changement climatique

### 2.3.1 Objectif, résultats attendus, indicateurs de performance et cibles du programme

Le programme 208 « Gestion Durable des Terres, des Eaux, de la diversité biologique et Changement Climatique » repose principalement sur la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Gestion Durable des Terres (CS-GDT) et la CDN. Il tire également son fondement de la Stratégie Nationale sur la Diversité Biologique, la Stratégie Nationale du Développement Durable de l'Aquaculture, la Stratégie Nationale du Développement Durable de la Pêche, la Stratégie et Plan National d'Adaptation face au climat dans le secteur Agricole (SPN2A).

Ce programme est en lien avec le Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP) à travers l'Axe 3 « Amélioration de la croissance économique et de l'emploi » et de l'Effet sectoriel 3.3 « la Gestion Durable des Terres, des Eaux et de la Biodiversité est améliorée ».

Aussi, les engagements du Niger à la Conférence des Parties (COP) 21 spécifiés à travers sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) révisée et adoptée par le Gouvernement en 2021 sont pris en compte. Ces engagements portent aussi bien sur l'atténuation par la mise à l'échelle des bonnes pratiques de Gestion Durable des Terres (GDT) sur l'ensemble des zones agro-écologiques pour augmenter la résilience des écosystèmes et des ménages, et séquestrer le carbone, que sur l'adaptation visant la restauration de terres agro-sylvo-pastorales.

#### 2.3.1.1 Objectif du programme

Le programme a pour objectif d'améliorer la gestion des bases productives dans un contexte de Changements Climatiques.

#### 2.3.1.2 Résultats attendus (d'effet) du programme

Le principal résultat attendu du programme est :

R1 : La productivité des terres dégradées est améliorée.

#### 2.3.1.3 Indicateurs (d'effet) et cibles du programme

Les indicateurs de performance du programme 208 sont indiqués dans le tableau suivant.

Tableau 15 : Cibles des indicateurs du programme 208

Indicateur	Référence en 2023	Cibles			
		2024	2025	2026	2027
Proportion des superficies des terres dégradées réduite	ND	2%	2%	2%	2%
Taux de carbone séquestré	ND	3,38%	3,38%	3,38%	3,38%

L'indicateur retenu pour mesurer la performance du programme 208 est la « Proportion des superficies des terres dégradées réduite » et la « Taux de carbone séquestré ». Il s'agit de réduire environ 100 000 ha des terres dégradées sur 4 193 644 ha. Et aussi de séquestrer environ 22 000 tonnes Equivalents-carbone chaque année conformément aux engagements du Niger en matière de la NDT.

En effet, la finalité de ce programme est l'amélioration de la gestion des bases productives qui passe par l'augmentation des rendements entre autres ceux des terres dégradées et l'augmentation des superficies cultivables.

## 2.3.2 Présentation des actions, des risques et mesures d'accompagnement

### 2.3.2.1 présentations des actions

Les actions retenues sont présentées dans le tableau 16.

Tableau 16 : Actions du programme 208

	Actions	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs
1	Action 1 : Récupération des terres dégradées	Récupérer les terres agricoles, sylvicoles et pastorales	Les productions agro-sylvo-pastorales sont augmentées	- Rendement des terres agricoles récupérées - Rendement de terres pastorales récupérées
2	Action 2 : Gestion de la diversité biologique	- Préserver et valoriser la diversité animale et végétale des écosystèmes	Les aires protégées, les zones cynégétiques et les ressources halieutiques sont gérées durablement	- Taux d'évolution de la production piscicole - Taux d'évolution de la population des girafes
3	Action 3 : Surveillance et protection de l'environnement	Assurer la surveillance et la protection de l'environnement	La pression sur les ressources naturelles est réduite	- Taux de braconnage - Taux d'exploitation illégale des ressources forestières
4	Action 4 : Renforcement de la résilience des populations	Renforcer la résilience des populations et l'atténuation face aux effets des variabilités et changements climatiques	Les populations sont plus résilientes face aux effets des variabilités et changements climatiques	- Taux d'adoption des technologies d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques de la CDN
5	Action 5 : Promotion de l'économie verte	Promouvoir l'économie verte et valoriser les Produits Forestiers Non Ligneux	La qualité de vie des ménages est améliorée	- Part de l'économie verte dans les ménages - Taux d'amélioration du revenu des ménages
6	Action 6 : Renforcement des Capacités Opérationnelles de la Force des Eaux et Forêts	Améliorer les capacités opérationnelles de la Force des Eaux et Forêts	Les agents du Corps des Eaux et Forêts sont dotés en matériel militaire	- Taux des agents équipés en matériel militaire

**NB :** les cibles constantes relatives aux indicateurs « Rendement de la biomasse herbacée des terres récupérées (t/ha) et Rendement agricole des terres récupérées (kg/ha) » sont des normes de référence nationales que nous projetons d'atteindre.

Six actions sont retenues pour couvrir le champ de ce programme. Ainsi, dix indicateurs sont identifiés pour mesurer la performance des actions.

### 2.3.2.2 Présentation des risques et mesures d'accompagnement

La mise en œuvre efficace et efficiente des actions du programme nécessite la prise en compte des risques éventuels et des mesures d'accompagnement adéquates résumés dans le tableau suivant.

**Tableau 17 :** Risques et mesures d'accompagnement des actions du programme 208

	Action	Risques	Mesures d'accompagnement
1	Action 1 : Récupération des terres dégradées	- L'abandon des sites - Les conflits fonciers - L'insécurité	- L'établissement d'une situation de référence biophysique et socio-économique des sites avant toute intervention - Le choix des sites dans les zones sécurisées
2	Action 2 : Gestion de la diversité biologique	- L'insécurité - Absence des plans d'aménagement et de gestions des aires protégées/Plans d'affaires - Faible concertation entre acteurs	- La création d'un cadre de concertation entre tous les acteurs de mise en œuvre du programme ; - Communication avec le dispositif sécuritaire de l'Etat au niveau des zones à risque - L'élaboration des plans d'aménagement, plans de gestion/cahier de charges/Plans d'affaires
3	Action 3 : Surveillance et protection de l'environnement	- L'insécurité - L'insuffisance des équipements adéquats pour les équipes en charge de la police forestière	- Communication avec le dispositif sécuritaire de l'Etat au niveau des zones à risque - Acquisition des équipements adéquats pour les équipes en charge de la police forestière
4	Action 4 : Renforcement de la résilience des populations	- Insuffisance de capitalisation des données des différents acteurs œuvrant dans le domaine	- Création d'un cadre de concertation entre tous les acteurs de mise en œuvre du programme - Etablissement des conventions de partenariat entre le MHA/E, les collectivités et les Programmes/Projets, ONG et les organismes qui interviennent dans le secteur
5	Action 5 : Promotion de l'économie verte	- L'inaccessibilité des ressources financières pour les acteurs œuvrant dans les filières sur les PFNL	- Accompagnement des acteurs par les projets - Elaboration des plans d'affaires sur les PFNL
6	Action 6 : Renforcement des Capacités Opérationnelles de la Force des Eaux et Forêts	- La non disponibilité et l'inaccessibilité des ressources financières	- la mise en place du plan de formation - la mise en œuvre du plan de passation des marchés - le suivi-évaluation des activités

### 2.3.3 Programmation financière du programme

#### 2.3.3.1 Programmation financière par action du programme

Le tableau suivant indique la programmation financière du programme Gestion Durable des Terres, des Eaux, de la Diversité Biologique et Changement Climatique.

Tableau 18 : Programmation financière par action du programme 208

Programmes 208	2024	2025	2026	2027
Action 1 : Récupération des terres dégradées	12 555 475 656	30 051 726 603	31 893 526 427	30 625 719 072
Action 2 : Gestion de la diversité biologique	779 899 500	1 490 984 920	898 180 799	544 085 183
Action 3 : Surveillance et protection de l'environnement	206 011 900	200 661 335	205 444 402	215 716 630
Action 4 : Vulgarisation des technologies d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques	426 400 870	617 222 000	619 072 000	621 014 500
Action 5 : Promotion de l'économie verte et valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	16 732 747	15 000 000	20 000 000	25 000 000
Action 6 : Renforcement des Capacités Opérationnelles de la Force des Eaux et Forêts	700 000 000	1 500 000 000	1 650 000 000	1 815 000 000
<b>Total général</b>	<b>14 684 520 673</b>	<b>33 875 594 858</b>	<b>35 286 223 628</b>	<b>33 846 535 385</b>

Les projections budgétaires de crédits pour les 3 années sont de l'ordre : 33 875 594 858 FCFA en 2025 ; 35 286 223 628 FCFA en 2026 et 33 846 535 385 FCFA en 2027 pour un taux de croissance de 5% pour les ressources internes.

L'action « Récupération des terres dégradées » représente respectivement 89%, 90% et 90% des crédits globaux du programme en 2025, 2026 et 2027. Cela s'explique par un apport plus conséquent des ressources extérieures lié aux projets notamment le projet PGIP.

#### 2.3.3.2 Programmation financière par catégorie de dépense

Le tableau suivant indique la programmation financière par catégories de dépenses du programme 208 « Gestion Durable des Terres, des Eaux, de la Diversité Biologique et Changement Climatique ».

Tableau 19 : Programmation financière par catégorie de dépense du programme 208

<b>Programmes 208</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>Personnel</b>	3 052 354 266	3 376 721 993	3 482 744 601	3 609 790 245
<b>Biens et services</b>	12 000 000	0	12 000 000	12 000 000
<b>Transfert</b>	239 544 647	241 615 695	296 584 356	320 725 142
<b>Investissements</b>	11 380 621 760	30 257 257 170	31 494 894 671	29 904 019 998
<i>Sur ressources internes</i>	1 658 413 039	2 965 670 431	3 271 453 950	3 435 026 648
<i>Sur ressources externes</i>	9 722 208 721	27 291 586 739	28 223 440 721	26 468 993 350
<b>Total</b>	<b>14 684 520 673</b>	<b>33 875 594 858</b>	<b>35 286 223 628</b>	<b>33 846 535 385</b>

Les projections budgétaires de crédits pour les 3 années sont de l'ordre : 33 875 594 858 FCFA en 2025 ; 35 286 223 628 FCFA en 2026 et 33 846 535 385 FCFA en 2027.

Les ressources externes représentent respectivement 81%, 80% et 78% des crédits globaux en 2025, 2026 et 2027. Cela est lié à la programmation conséquente du projet PGIP qui a programmé 21,420 milliards de FCFA en 2025 et 24,840 milliards de FCFA en 2026 et 2027.

La réduction du budget en 2027 s'explique par la clôture de certains projets (PGIEO-NN, WAP-Adapt et PROSAP) liés au programme.

### 2.3.4 Budgétisation par action du programme

Le tableau suivant donne la budgétisation par action du programme 208 pour l'année 2025.

Tableau 20 : Budgétisation par action du programme 208

PROGRAMME/ ACTION	LIBELLE	ETAT		EXTERIEUR		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>208</b>	<b>Programme Gestion Durable des Terres, des Eaux, de la Diversité Biologique et Changement Climatique</b>						
201	<b>ACTION 1 : Récupération des terres dégradées</b>	<b>4 705 192 424</b>	<b>4 705 192 424</b>	<b>25 346 534 179</b>	<b>25 346 534 179</b>	<b>30 051 726 603</b>	<b>30 051 726 603</b>
	Dépenses de personnel	3 376 721 993	3 376 721 993	0	0	3 376 721 993	3 376 721 993
	Dépenses de biens et services	0	-	0	0	-	-
	Dépenses de transfert	15 000 000	15 000 000	0	0	15 000 000	15 000 000
	Dépenses d'investissement	1 313 470 431	1 313 470 431	25 346 534 179	25 346 534 179	26 660 004 610	26 660 004 610
2082	<b>ACTION2 : Gestion de la diversité biologique</b>	<b>126 154 360</b>	<b>126 154 360</b>	<b>1 364 830 560</b>	<b>1 364 830 560</b>	<b>1 490 984 920</b>	<b>1 490 984 920</b>
	Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de transfert	35 954 360	35 954 360	0	0	35 954 360	35 954 360
	Dépenses d'investissement	90 200 000	90 200 000	1 364 830 560	1 364 830 560	1 455 030 560	1 455 030 560
2083	<b>ACTION 3 : Surveillance et protection de l'environnement</b>	<b>200 661 335</b>	<b>200 661 335</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>200 661 335</b>	<b>200 661 335</b>
	Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de transfert	175 661 335	175 661 335	0	0	175 661 335	175 661 335
	Dépenses d'investissement	25 000 000	25 000 000	0	0	25 000 000	25 000 000
2084	<b>ACTION 4 : Vulgarisation des technologies d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques</b>	<b>37 000 000</b>	<b>37 000 000</b>	<b>580 222 000</b>	<b>580 222 000</b>	<b>617 222 000</b>	<b>617 222 000</b>
	Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0

PROGRAMME/ ACTION	LIBELLE	ETAT		EXTERIEUR		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'investissement	37 000 000	37 000 000	580 222 000	580 222 000	617 222 000	617 222 000
2085	<b>ACTION 5 : Promotion de l'économie verte et valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>
	Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de transfert	15 000 000	15 000 000	0	0	15 000 000	15 000 000
	Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
2086	<b>ACTION 6 : Renforcement des Capacités Opérationnelles de la Force des Eaux et Forêts</b>	<b>1 500 000 000</b>	<b>1 500 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 500 000 000</b>	<b>1 500 000 000</b>
	Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'investissement	1 500 000 000	1 500 000 000	0	0	1 500 000 000	1 500 000 000
208	<b>RECAPITULATIF</b>						
	Dépenses de personnel	3 376 721 993	3 376 721 993	0	0	3 376 721 993	3 376 721 993
	Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de transfert	241 615 695	241 615 695	0	0	241 615 695	241 615 695
	Dépenses d'investissement	2 965 670 431	2 965 670 431	27 291 586 739	27 291 586 739	30 257 257 170	30 257 257 170
	<b>Total général</b>	<b>6 584 008 119</b>	<b>6 584 008 119</b>	<b>27 291 586 739</b>	<b>27 291 586 739</b>	<b>33 875 594 858</b>	<b>33 875 594 858</b>

### 2.3.5 Financement par nature de dépense et développement sur les AE et CP

Les AE concernent l'ensemble des dépenses inscrites dans ce programme 208 et sont les mêmes que les CP. Ainsi pour les AE et CP, les ressources extérieures correspondent à 27 291 586 739 FCFA de crédits soit 81% des ressources globales du programme (33 875 594 858 FCFA).

## 2.4 PROGRAMME 215 : Hygiène, Assainissement et Cadre de Vie

### 2.4.1 Objectif, résultats attendus, indicateurs de performance et cibles du programme

#### 2.4.1.1 Objectif du programme

L'objectif du programme est d'assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats.

#### 2.4.1.2 Résultats attendus (d'effet) du programme

Le résultat attendu du programme est :

R1 : L'assainissement et l'hygiène en milieu rural et urbain sont améliorés.

#### 2.4.1.3 Indicateurs (d'effet) et cibles du programme

Tableau 21 : Cibles des indicateurs du programme 215

Indicateur	Référence en 2023	Cibles			
		2024	2025	2026	2027
Taux d'accès basique aux services d'assainissement	8,0%	10,0%	12,0%	14,0%	16,0%
Taux d'accès optimum aux services d'assainissement	4,2 %	5,2%	6,2%	7,2%	8,2%
Taux de défécation à l'air libre	70,4%	67,4%	64,4%	61,4%	58,4%
Plans de gestion des déchets dans les villes	ND	ND	07	10	10

Les cibles 2025, 2026 et 2027 sont déterminées à partir de la référence 2023 (avec un pas de 2% par an pour les services basiques d'assainissement, 1% par an pour le taux d'accès optimum aux services d'assainissement et 3% par an pour le taux de défécation. Le taux de défécation à l'air libre doit tendre vers zéro (o) raison pour laquelle les taux évoluent dans l'ordre décroissant.

Selon le PROSEHA le taux de défécation devrait tendre vers zéro (o) à l'horizon 2030 si chaque année le financement suivait à hauteur de 17 milliards environ.

### 2.4.2 Présentation des actions, des risques et mesures d'accompagnement

#### 2.4.2.1 présentations des actions

Les actions retenues sont présentées dans le tableau 22.

**Tableau 22 : Actions du programme 215**

	<b>Actions</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>
1	Action 1 : Communication et sensibilisation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement	Améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement	Les comportements des populations et le marketing de l'assainissement sont améliorés	Taux de défécation à l'air libre
2	Action 2 : Accès à l'assainissement	Améliorer l'accès à l'assainissement	Les services basiques d'assainissement pour tous est assurée	Taux d'accès aux services basique d'assainissement
3	Action 3 : Gestion des déchets	Améliorer la gestion des déchets	Les milieux humains sont salubres	Villes ayant un Plan de Gestion des Déchets (PGD) en exécution

Sept actions sont retenues pour couvrir le champ de ce programme, notamment une action sur le fonctionnement du programme et six actions techniques. Ainsi, dix indicateurs sont identifiés pour mesurer la performance des actions.

Le programme Hygiène, Assainissement et Cadre de Vie comporte 3 actions :

**Action 1 : Communication et sensibilisation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement**

- Assainissement et hygiène des ménages ;
- Assainissement et hygiène des établissements scolaires ;
- Assainissement et hygiène des formations sanitaires ;
- Assainissement et hygiène des autres lieux de vie.

**Action 2 : Accès à l'assainissement**

- Réalisations d'ouvrages d'hygiène et d'assainissement dans les lieux publics ;
- Réalisations d'ouvrages d'hygiène et d'assainissement dans les établissements scolaires ;
- Réalisations d'ouvrages d'hygiène et d'assainissement dans les formations sanitaires ;
- Construction de stations de boues de vidange.

**Action 3 : Gestion de déchets**

- Aménagement des espaces verts ;
- Renforcement des capacités des communautés en matière de gestion des déchets ;
- Promotion des meilleures pratiques et innovations de gestion des déchets ;
- Caractérisation et des déchets.

## 2.4.2.2 Présentation des risques et mesures d'accompagnement

Tableau 23 : Risques et mesures d'accompagnement des actions du programme 215

	Action	Risques	Mesures d'accompagnement
1	Action 1 : Communication et sensibilisation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement	Faible portage politique au plus haut niveau Insuffisance des financements	Engager des champions Plaidoyer en faveur du programme
2	Action 2 : Accès à l'assainissement	Faibles capacités d'intervention du privé L'inaccessibilité dans les zones d'insécurité	Renforcement de capacités Développer le NEXUS-humanitaire-paix développement
3	Action 3 : Gestion des déchets	Faible portage politique au plus haut niveau Insuffisance de financement des acteurs	Elaboration d'une stratégie de gestion des déchets et son plan d'actions Elaboration et mise en œuvre des textes réglementaires pour la gestion des déchets Accompagnement des acteurs par les projets Appuis à l'organisation et à l'opérationnalisation des filières de gestion des déchets

## 2.4.3 Programmation financière du programme

### 2.4.3.1 Programmation financière par action du programme

Tableau 24 : Programmation financière par action du programme 215

Programmes 215	2024	2025	2026	2027
Action 1 : Communication et sensibilisation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement	1 326 294 423	505 000 000	596 053 224	1 006 009 577
Action 2 : Accès à l'assainissement	3 119 836 819	1 525 900 155	1 554 101 077	2 633 919 538
Action 3 : Gestion des déchets	23 000 000	15 000 000	15 830 283	28 032 967
<b>Total général</b>	<b>4 469 131 242</b>	<b>2 045 900 155</b>	<b>2 165 984 584</b>	<b>3 667 962 082</b>

Le programme 215 réparti en trois (3) actions a été évalué à 7 879 846 821 FCFA pour les années 2025, 2026 et 2027 tenant compte des ressources de l'Etat uniquement.

### 2.4.3.2 Programmation financière par catégorie de dépense

Tableau 25 : Programmation financière par catégorie de dépense du programme 215

<b>Programmes 216</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>Personnel</b>	180 147 670	205 761 009	213 551 052	221 341 095
<b>Biens et services</b>	<b>9 762 755</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Transfert</b>	<b>0</b>	<b>5 000 000</b>	<b>15 715 449</b>	<b>16 994 623</b>
<b>Investissements</b>	<b>4 279 220 817</b>	<b>1 835 139 146</b>	<b>1 936 718 083</b>	<b>3 429 626 364</b>
<i>Sur ressources internes</i>	1 388 089 519	1 835 139 146	1 936 718 083	3 429 626 364
<i>Sur ressources externes</i>	2 891 131 298	0	0	0
<b>Total</b>	<b>4 469 131 242</b>	<b>2 045 900 155</b>	<b>2 165 984 584</b>	<b>3 667 962 082</b>

En 2025, il est prévu 5 000 000 FCFA en titre 4 (transfert) pour l'organisation de la journée mondiale de lavage des mains. Toutes les dépenses et investissements sont prévus sur les ressources internes.

## 2.4.4 Budgétisation par action du programme

Le tableau suivant donne la budgétisation par action du programme 215

Tableau 26 : Budgétisation par action du programme 215

N°PROGRAMME/ ACTION	LIBELLE	ETAT		EXTERIEUR		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>215</b>	<b>Programme Hygiène, Assainissement et Cadre de Vie</b>						
<b>2151</b>	<b>ACTION 1 : Communication et sensibilisation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement</b>	<b>205 000 000</b>	<b>205 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>205 000 000</b>	<b>205 000 000</b>
	Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de transfert	5 000 000	5 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000
	Dépenses d'investissement	200 000 000	200 000 000	0	0	200 000 000	200 000 000
<b>2152</b>	<b>ACTION 2 : Accès à l'assainissement</b>	<b>1 775 159 490</b>	<b>1 775 159 490</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 775 159 490</b>	<b>1 775 159 490</b>
	Dépenses de personnel	155 020 344	155 020 344	0	0	155 020 344	155 020 344
	Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'investissement	1 620 139 146	1 620 139 146	0	0	1 620 139 146	1 620 139 146
<b>2153</b>	<b>ACTION 3 : Gestion de déchets</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>
	Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'investissement	15 000 000	15 000 000	0	0	15 000 000	15 000 000
<b>215</b>	<b>RECAPITULATIF</b>						
	Dépenses de personnel	205 761 009	205761008,8	0	0	205 761 009	205 761 009
	Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de transfert	5 000 000	5 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000
	Dépenses d'investissement	1 835 139 146	1835139146	0	0	1 835 139 146	1 835 139 146
	<b>Total général</b>	<b>2 045 900 155</b>	<b>2 045 900 155</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 045 900 155</b>	<b>2 045 900 155</b>

#### **2.4.5 Financement par nature de dépense et développement sur les AE et CP**

L'Etat finance les salaires, les biens et services, les transferts et les investissements.



## DIFFICULTES RENCONTREES ET RECOMMANDATIONS

Les principales difficultés identifiées sont les suivantes :

- Non effectivité de l'approche budget programme
- Insuffisance des ressources humaines ;
- Stock d'arriérés considérables pour paiement des travaux exécutés et réceptionnés ;
- Retard dans l'obtention des ANO au niveau de certains projets ;
- Retard dans les paiements des décomptes ;
- Faible libération des crédits surtout liés aux investissements ;
- Délais de passation des marchés relativement longs.

Pour solutionner ces difficultés, les recommandations suivantes sont formulées :

### *A l'endroit du Ministère de l'Economie et des Finances :*

- Apurer les arriérés des prestataires ;
- Faire des libérations conséquentes ;
- Payer dans le délai les décomptes ;
- Renforcer davantage les capacités des acteurs sur l'approche budget-programme.

### *A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers :*

- Réduire les délais de traitement des ANO.

## CONCLUSION

Le Projet annuel de Performance 2025 est élaboré sur la base des financements des conventions signées entre les PTF et le Gouvernement du Niger. Les fonds alloués sur les ressources internes ne sont pas suffisants pour prendre en charge les besoins réels des populations tels que définis dans le Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PSPR). Ainsi, le PAP 2025 du MHA/E est évalué à **quatre-vingt-onze milliards cent trente un millions cinq cent quatre-neuf mille cinq cent cinquante-sept (91 131 549 557) Francs CFA.**

## BIBLIOGRAPHIE

Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement (2023). Document de Programmation Pluriannuel de Dépenses (DPPD) 2024-2026. République du Niger.

Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement (2023). Rapport Annuel de Performance (RAP) 2023. République du Niger.

République du Niger. Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP). Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP 2024-2026). Version provisoire (2024). 116 pages.

## ANNEXES

- i. *Annexes par programme*
  - 1. *Cadre logique du programme*
  - 2. *Cartographie du programme*
  - 3. *Budgétisation des activités par services du programme*
  - 4. *Cadre de mesure des résultats du programme*
- ii. *PIE du Ministère*
- iii. *Liste des établissements publics rattachés au ministère avec l'évolution de leur budget sur 3 années*
- iv. *Prévisions des ressources à budgétiser au profit des collectivités dans le cadre de transfert des compétences*

Annexe I :

**Programme 216 : Pilotage, Coordination et Gestion administrative des politiques de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement**

i. *Cadre logique du programme 216*

Hierarchie des objectifs	Hierarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses / risques
<b>Objectif du programme 216 : Assurer le fonctionnement régulier du ministère</b>	<b>Effet 1 :</b> L'amélioration de la performance du secteur.	Taux d'exécution physique du programme	Rapport MHAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La disponibilité des ressources financières ;</li> <li>• Une bonne gestion des ressources humaines et matérielles ;</li> <li>• Une meilleure coordination des programmes ;</li> <li>• Une meilleure communication entre tous les acteurs.</li> </ul>
	<b>Effet 1.1</b> <b>Objectif action 1 :</b> Renforcer les capacités des ressources humaines	Taux d'agents formés	Rapport MHAE	
	Produit 1.1: Etat nominatif du personnel actualisé et paiement des traitements et salaires par billettage et virements bancaires	Etats de paiement émargés	Rapport MHAE	
	Produit .1.2 : les capacités techniques des ressources humaines sont renforcées	Nombre d'agents formés	Rapport MHAE	
	<b>Effet 1.2</b> <b>Objectif action 2 :</b> Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources	Durée moyenne d'exécution des commandes et travaux	Rapport MHAE	
	Produit.2.1 : les besoins en matériel sont couverts	Types de matériels acquis	Rapport MHAE	
	Produit.2.1 : Les bureaux des services déconcentrés sont construits	Nombre des bureaux construits	Rapport MHAE	
	<b>Effet 1.3</b> <b>Objectif action 3 :</b> Assurer le suivi et la visibilité du ministère.	Nombre des rapports de suivi produits	Rapport MHAE	
	Produit.3.1 : 3 missions d'inspection sont	Nombre de missions d'inspection réalisées	Rapport MHAE	

Hierarchie des objectifs	Hierarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses / risques
	réalisées			
	Produits 3.2. : Fête Nationale de l'Arbre organisée	Fête Nationale de l'Arbre réalisée	Rapport MHAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La disponibilité des ressources financières ;</li> <li>• Une bonne gestion des ressources humaines et matérielles ;</li> <li>• Une meilleure coordination des programmes ;</li> <li>• Une meilleure communication entre tous les acteurs</li> </ul>
	Produit 3.3 : Journées mondiales en lien avec l'Environnement organisées	Nombre de journées organisées	Rapport MHAE	
	Produit 3.4 : Textes réglementaires d'application relatifs au secteur sont élaborés et vulgarisés	Nombre de textes	Rapport MHAE	
	Produit 3.5 : Mission des décideurs est réalisée	Nombre de mission	Rapport MHAE	
	Produit 3.6 : Stratégie de communication est vulgarisée	Stratégie de communication est vulgarisée	Rapport MHAE	
	Produit 3.7 : Missions de suivi et évaluation des activités des programmes sont réalisées	Nombre des missions suivi-évaluations	Rapport MHAE	
	Produit 3.9 : Réunions de programmation sur le DPPD et PAP sont organisées	Nombre des réunions sur le DPPD et PAP tenues	Rapport MHAE	
	Produit 3.10 : Nouveaux dossiers de projets sont élaborés	Nombre de dossiers de projets	Rapport MHAE	
	Produit 3.12 : Revue du secteur est organisée	Une revue annuelle	Rapport MHAE	
	Produit 3.13 : Stratégie de collecte des données statistiques est mise en œuvre	Nombre de mission de collecte de données	Rapport MHAE	
	Produit 3.14 : Missions d'audit des	Nombre de missions d'audit des impacts environnementaux	Rapport MHAE	

Hierarchie des objectifs	Hierarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses / risques
	impacts environnementaux des projets et programmes sont réalisées			
	Produit 3.15 : Mission d'inspection environnementale est effectuée	Nombre des missions d'inspection environnementale	Rapport MHAÉ	

ii. Cartographie du programme 216

Niveau	Unité administrative	Observations
<b>Niveau central</b>	Cabinet du Ministre	
	Inspection Générale des Services (IGS)	
	Secrétariat Général	
	Direction des Etudes et de la Programmation (DEP)	
	Direction des Statistiques (DS)	
	Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRF/M)	
	Direction des Ressources Humaines (DRH)	
	Direction de la Législation (DL)	
	Direction des Archives, de la Documentation, de l'Information et des Relations Publiques (DADI.RP)	
	Direction des Marchés Publics et des Délégations du Service Public (DMP/DSP)	
	Bureau National de l'Evaluation Environnemental (BNEE)	
	Centre de Formations aux Techniques d'Eau et d'Assainissement	
	<b>Niveau régional</b>	Directeur Régional de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRH/A)
Directeur Régional de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (DRE/LCD)		
Divisions de la DRH/A (Division DEP-DL, Division DRFM-DRH-DMP, Division statistique)		
Division de la DRE/LCD (Division de la Planification, du Suivi-Evaluation et des Statistiques)		
<b>Niveau départemental</b>	Directeur Départemental de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DDH/A)	
	Directeur Départemental de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (DDE/LCD)	
<b>Niveau communal</b>	Chef de Service Communal de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (CSCE/LCD)	
<b>Au niveau des projets et programmes existants</b>	Projets et programmes sous tutelle du MHA/E	

iii. *Budgétisation des activités par services de chaque programme 216*

Action	Responsable d'action	Activité	Responsable d'activités	Produits/livrables	Source de vérification	Budgétisation de la tâche						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé Paragraphe	Coût	Coût total de l'Activité	Total Action
Action 1: Gestion des ressources humaines	DRH	Formation continue du personnel MHAÉ	DRH	Rapport de formation	Rapport annuel d'activités du MHAÉ	11	63	623	Subventions et transfert	20 000 000	20 000 000	<b>3 400 959 551</b>
Action 1: Gestion des ressources humaines	DRH	Dépenses du personnel	DRH	Salaires	Rapport annuel d'activités du MHAÉ	11	11	661	Traitements et salaires en espèces	3 380 959 551	3 380 959 551	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Assurer les biens et services	DRFM	Compte rendu	Rapport annuel d'activités du MHAÉ	11	91	609	Autres achats de biens	50 000 000	50 000 000	<b>1 643 069 412</b>
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Construire des bureaux des services déconcentrés	DRFM	Bâtiment	Rapport annuel d'activités du MHAÉ	11	10	231	Bâtiments administratifs à usage de bureaux	848 990 212	848 990 212	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Fournir Matériel et installation électrique	DRFM	Installation électrique	Rapport annuel d'activités du MHAÉ	11	10	235	Infrastructures	10 000 000	10 000 000	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Achat Mobilier de bureau	DRFM	Mobilier de bureau	Rapport annuel d'activités du MHAÉ	11	10	241	Mobilier et matériel de logement et de de bureau	65 000 000	65 000 000	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Réhabiliter des bâtiments administratifs	DRFM	Bâtiments administratifs réhabilités	Rapport annuel d'activités du MHAÉ	11	10	231	Réhabilitation	103 000 000	103 000 000	

Action	Responsable d'action	Activité	Responsable d'activités	Produits/livrables	Source de vérification	Budgétisation de la tâche						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé Paragraphe	Coût	Coût total de l'Activité	Total Action
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Acquérir des matériels roulants	DRFM	Matériels roulants	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	10	241	Acquisition, équipement et Réhabilitation	95 000 000	95 000 000	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Achat matériel informatique	DRFM	Matériel informatique	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	10	242	Matériel informatique de bureau	15 000 000	15 000 000	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Equipements, Matériel et outillages techniques	DRFM	Matériel et outillages techniques	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	63	244	Matériel et outillages techniques	45 849 858	45 849 858	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Acquérir les consommables informatiques	DRFM	consommables informatiques	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	11	601	Matières, matériel et fournitures	30 000 000	30 000 000	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Acquérir les produits d'entretien	DRFM	Produits d'entretien	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	31	601	Matières, matériel et fournitures	125 000 000	125 000 000	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Organiser la journée nationale de l'arbre	DRFM	Fête organisée	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	11	617	Frais de relations publiques	65 000 000	65 000 000	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Assurer le transport et les missions	DRFM	Rapports de mission	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	91	611	Frais de transport et de mission	61 964 625	61 964 625	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Fonds d'intervention du ministre	DRFM	produits d'alimentation	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	91	617	Frais de relations publiques	10 000 000	10 000 000	

Action	Responsable d'action	Activité	Responsable d'activités	Produits/livrables	Source de vérification	Budgétisation de la tâche						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé Paragraphe	Coût	Coût total de l'Activité	Total Action
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Transfert courant pour le CFTEA	DRFM	Rapport d'activités	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	10	617	Frais de relations publiques	10 000 000	10 000 000	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRH/A	DRH/A Agadez	Fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 545	6 766 545	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRH/A	DRH/A Diffa	Fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 546	6 766 546	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRH/A	DRH/A Dosso	Fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 545	6 766 545	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRH/A	DRH/A Maradi	Fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 545	6 766 545	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRH/A	DRH/A Niamey	Fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 545	6 766 545	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRH/A	DRH/A Tahoua	Fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 545	6 766 545	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRH/A	DRH/A Tillabéri	Fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 545	6 766 545	

Action	Responsable d'action	Activité	Responsable d'activités	Produits/livrables	Source de vérification	Budgétisation de la tâche						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé Paragraphe	Coût	Coût total de l'Activité	Total Action
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRH/A	DRH/A Zinder	Fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant	Rapport annuel d'activités du MHAÉ	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 545	6 766 545	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRE/LCD	DRE/LCD Agadez	Fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant	Rapport annuel d'activités du MHAÉ	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 545	6 766 545	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRE/LCD	DRE/LCD Diffa	Fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant	Rapport annuel d'activités du MHAÉ	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 545	6 766 545	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRE/LCD	DRE/LCD Dosso	Fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant	Rapport annuel d'activités du MHAÉ	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 545	6 766 545	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRE/LCD	DRE/LCD Maradi	Fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant	Rapport annuel d'activités du MHAÉ	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 545	6 766 545	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRE/LCD	DRE/LCD Niamey	Fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant	Rapport annuel d'activités du MHAÉ	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 545	6 766 545	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRE/LCD	DRE/LCD Tahoua	Fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant	Rapport annuel d'activités du MHAÉ	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 545	6 766 545	
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRE/LCD	DRE/LCD Tillabéri	Fournitures de bureau, produits d'entretien,	Rapport annuel d'activités du MHAÉ	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 545	6 766 545	

Action	Responsable d'action	Activité	Responsable d'activités	Produits/livrables	Source de vérification	Budgétisation de la tâche						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé Paragraphe	Coût	Coût total de l'Activité	Total Action
				carburant								
Action 2: Gestion financière et matérielle	DRFM	Appui au fonctionnement des services de la DRE/LCD	DRE/LCD Zinder	Fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	91	601	Matières, matériel et fournitures	6 766 541	6 766 541	
Action 3: Coordination, planification et suivi et évaluation	DEP	Appui au BNEE	BNEE	Rapport d'activités	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	91	611	Frais de transport et de mission	2 000 000	2 000 000	<b>793 239 225</b>
Action 3: Coordination, planification et suivi et évaluation	DEP	Contribution du Niger au Conseil des Ministres Chargé de l'Eau (AMCOW)	DRFM	rapport de tenue des journées	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	63	646	Transfert aux organisations supranationales et contribution internationales	10 000 000	10 000 000	
Action 3: Coordination, planification et suivi et évaluation	DEP	Appui à la mise en œuvre du Mécanisme Commun de financement	DRFM	Rapports d'activités	Rapport annuel d'activités du MCF /PROSEHA	55	63	219	Autres droits et valeurs incorporels	725 739 225	725 739 225	
Action 3: Coordination, planification et suivi et évaluation	DEP	Appui à la mise en œuvre de la stratégie de communication	DAID/RP	Rapport de mission	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	91	618	Dépenses de communication	1 500 000	1 500 000	
Action 3: Coordination, planification et suivi et évaluation	DEP	Appui aux réunions et à la formation des acteurs DPPD	DEP	Rapport de formation	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	91	639	Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires	25 000 000	25 000 000	
Action 3: Coordination, planification et suivi et évaluation	DEP	Organiser la formation sur la saisie des données PIP du MHAE	DEP	Rapport de formation	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	10	623	Frais de formation du personnel	6 000 000	6 000 000	

Action	Responsable d'action	Activité	Responsable d'activités	Produits/livrables	Source de vérification	Budgétisation de la tâche						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé Paragraphe	Coût	Coût total de l'Activité	Total Action
Action 3: Coordination, planification et suivi et évaluation	DEP	Organiser la réunion sur le DPPD, PAP, RAP	DEP	Rapport de formation	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	11	623	Frais de formation du personnel	6 000 000	6 000 000	
Action 3: Coordination, planification et suivi et évaluation	DEP	Organiser la revue annuelle sectorielle	DEP	Aide-mémoire de la revue	Rapport annuel d'activités du MHAE	11	10	623	Frais de formation du personnel	17 000 000	17 000 000	
<b>Total Programme 216</b>											<b>5 837 268 188</b>	<b>5 837 268 188</b>

iv. *Développement des autorisations d'emplois rémunérés du programme*

*Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme en effectif*

<b>Catégories</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
A	267	267	264	259
B	105	105	102	96
C	29	29	29	26
D	141	141	141	140
Auxiliaires	112	129	127	124
<b>Total</b>	<b>654</b>	<b>671</b>	<b>663</b>	<b>645</b>

*Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme en montant*

<b>Catégories</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>
A	1 717 258 803	1 855 807 595	1 914 200 945	2 020 268 531
B	676 930 654	715 997 565	751 983 245	756 625 983
C	296 810 012	307 044 293	315 373 330	306 510 109
D	185 646 045	188 552 351	193 724 357	205 121 965
Auxiliaires	286 314 075	311 557 747	331 916 623	346 609 600
<b>Total</b>	<b>3 162 959 589</b>	<b>3 378 959 551</b>	<b>3 507 198 500</b>	<b>3 635 136 188</b>

## Programme 214 : Accès à l'Eau Potable et GIRE

### i. Cadre logique du programme 214

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses/Risques
<b>Effet 1</b> : La disponibilité et la gestion durable de l'eau pour tous sont assurées	<p>Taux d'accès des ménages au service optimal d'eau potable (milieu rural)</p> <p>Taux d'accès des ménages au service basique d'eau potable (milieu rural)</p> <p>Taux d'accès des ménages au service optimal d'eau potable (milieu urbain)</p> <p>Taux d'accès des ménages au service basique d'eau potable (milieu urbain)</p>	Rapport annuel MHA/E	<p>Stabilité politique</p> <p>Cohésion sociale</p> <p>Ressources financière, humaine disponibles et suffisantes</p> <p>Contribution bénéficiaires des réalisations</p>
<b>Effet 1.1</b> : l'accès universel et équitable à l'eau potable pour tous, à un coût abordable en milieu rural est assuré	Taux d'accès théorique	Enquêtes Rapport annuel de performance	Mobilisation des compétences managériales et techniques requises pour l'exécution du programme
<b>Effet 1.2</b> : l'accès universel et équitable à l'eau potable pour tous, à un coût abordable en milieu urbain est assuré	Taux de desserte en eau potable		Mobilisation des compétences managériales et techniques requises pour l'exécution du programme
<b>Effet spécifique 1.3</b> : Suivi/connaissance et gestion des ressources en eau améliorés	Taux de contribution des ressources domestiques aux dépenses sectorielles		

ii. Cartographie du programme 214

Niveau	Unité administrative	observations
Niveau central	Direction Générale de l'Hydraulique (DGH)	
	Direction des Infrastructures Hydrauliques (DIH)	
	Direction des Ressources en Eau (DRE)	
	Direction de la Promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (DPGIRE)	
	Secretariat permanent du PANGIRE	
	Direction Générale de la Société des Patrimoines des Eaux du Niger (SPEN)	
Niveau Régional	Directions Régionales de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA)	
Niveau départemental	Directions Départementales de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DDHA)	
Au niveau communal	Services Communaux de l'Hydraulique et de l'Assainissement (SCHA)	
Au niveau des projets et programmes existants	Unités de Gestion des Projets et Programmes	

iii. Budgétisation des activités du programme 214

Action	responsables d'action	Activité	responsable d'activité	Produit/Livrable	Source de vérification	Budgétisation						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé paragraphe	Coût	Coût total de l'activité	Total Action
Action 1: Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural	DGH	Activité (1): Volet Ouvrages Hydrauliques (Trésor)	DGH	Ouvrages hydrauliques: Mini-AEP, SPP, FPMH, PC	Rapport Annuel/MH AE	12	63	234	23411: Construction, aménagements, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques	15 063 819 877	15 063 819 877	36 181 943 151
Action 1: Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural	DGH	Activité 2 : Mise en œuvre du MCF PROSEHA	DGH	ouvrages hydrauliques	Rapport Annuel/MH AE	55	63	234	23411: Construction, aménagements, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques	5 727 412 466	5 727 412 466	
Action 1: Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural	DGH	Activité (3) : Mise en œuvre du projet PHRASEA (SUISSE)	UCP	Ouvrages hydrauliques: 1 Mini-AEP simple, 7 PEA et 4 MAEP MV	Rapport Annuel/MH AE	33	63	234	23411: Construction, aménagements, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques	3 490 857 214	3 490 857 214	
Action 1: Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural	DGH	Activité (4) : Mise en œuvre du Projet d'Appui aux Services d'Eau Potable et d'Assainissement Résilients en Milieu Rural (PASEPAR-MR) dans les régions de Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder au Niger (FAD)	UGP	Ouvrages hydrauliques: 21 PEA, 14 Mini-AEP simple, et 12 MAEP MV	Rapport Annuel/MH AE	43	63	234	23411: Construction, aménagements, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques	1 000 000 000	1 000 000 000	

Action	responsables d'action	Activité	responsable d'activité	Produit/Livrable	Source de vérification	Budgétisation						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé paragraphe	Coût	Coût total de l'activité	Total Action
Action 1: Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural	DGH	Activité (5) : Mise en œuvre du Projet d'Appui aux Services d'Eau Potable et d'Assainissement Résilients en Milieu Rural (PASEPAR-MR) dans les régions de Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder au Niger (FAE)	UGP	Ouvrages hydrauliques: 21 PEA, 14 Mini-AEP simple, et 12 MAEP MV	Rapport Annuel/MH AE	43	63	234	23411: Construction, aménagements, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques	2 176 858 407	2 176 858 407	
Action 1: Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural	DGH	Activité (6) : Mise en œuvre du Projet d'Appui aux Services d'Eau Potable et d'Assainissement Résilients en Milieu Rural (PASEPAR-MR) dans les régions de Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder au Niger (FAE)	UGP	Ouvrages hydrauliques: 21 PEA, 14 Mini-AEP simple, et 12 MAEP MV	Rapport Annuel/MH AE	41	63	234	23411: Construction, aménagements, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques	5 000 000	5 000 000	
Action 1: Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural	DGH	Activité (7) : Mise en œuvre du Projet d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Rural dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéri (BOAD)	UGP	Ouvrages hydrauliques: 22 Mini AEP Simple et 23 Mini AEP Mv	Rapport Annuel/MH AE	22	63	234	23411: Construction, aménagements, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques	8 069 983 577	8 069 983 577	
Action 1: Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural	DGH	Activité (8) : Acquisition fournitures et matériel	DRFM	Acquisition fournitures et matériel	Rapport Annuel/MH AE	11	63	601	60151: Fournitures de bureau	0	0	
Action 1: Amélioration	DGH	Activité (9) : Dépenses du	DRH	Dépenses du	Rapport Annuel/MH	11	63	661	66111: Traitement et	648 011 610	648 011 610	

Action	responsables d'action	Activité	responsable d'activité	Produit/Livrable	Source de vérification	Budgétisation						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé paragraphe	Coût	Coût total de l'activité	Total Action
de l'accès à l'eau potable en milieu rural		personnel		personnel	AE				salaires fonctionnaires			
Action 2: Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu urbain	DGH	Activité (1) Projet de renforcement des systèmes d'AEP des trois capitales régionales Diffa, Dosso et Maradi	SPEN	Ouvrages hydrauliques	Rapport Annuel/MH AE	23	63	234	23411: Construction, aménagements, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques	9 261 333 333	9 261 333 333	9 261 333 33
Action 3: Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau	DGH	Activité (1) : mise en œuvre du PIDACC (FAD)	UCP	Ouvrages hydrauliques	Rapport Annuel/MH AE	42	62	233	23411: Construction, aménagements, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques	2 253 052 000	2 253 052 000	3 772 448 000
Action 3: Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau	DGH	Activité (2): mise en œuvre du PIDACC (FED)	UCP	Ouvrages hydrauliques CRS / DRS	Rapport Annuel/MH AE	43	63	234	23411: Construction, aménagements, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques	301 413 000	301 413 000	
Action 3: Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau	DGH	Activité (3): mise en œuvre du PIDACC (FEM)	UCP		Rapport Annuel/MH AE	43	63	623	62311	6 226 000	6 226 000	
Action 3: Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau	DGH	Activité (4): mise en œuvre du PIDACC (FV prêts)	UCP		Rapport Annuel/MH AE	43	63	623	62391	1 161 757 000	1 161 757 000	

Action	responsables d'action	Activité	responsable d'activité	Produit/Livrable	Source de vérification	Budgétisation						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé paragraphe	Coût	Coût total de l'activité	Total Action
Action 3: Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau	DGH	Activité (5): mise en œuvre du PIDACC (Trésor)	UCP	Unité de coordination est appuyée	Rapport Annuel/MH AE	12	63	623	62391	50 000 000	50 000 000	
Action 4: Mise en œuvre de la Gestion intégrée des ressources en eau	DGH	Activité (1) Mise en œuvre du projet d'Appui au PANGIRE(Danemark)	PANGIRE	Ouvrages hydrauliques	Rapport Annuel/MH AE	33	63	623	62391	0	0	0
<b>Total programme 214</b>										<b>49 215 724 484</b>	<b>49 215 724 484</b>	<b>49 215 724 484</b>

iv. Développement des autorisations d'emplois rémunérés du programme 214

*Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme en effectif*

Catégories	2024	2025	2026	2027
A	55	55	52	50
B	7	7	6	6
C	1	1	1	1
D	0	0	0	0
Auxiliaires	17	16	16	15
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>79</b>	<b>75</b>	<b>72</b>

*Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme en montant*

Catégories	2024	2025	2026	2027
A	523 396 328	554 709 797	600 725 681	629 251 250
B	55 412 713	58 727 914	60 266 476	53 809 576
C	0	0	0	0
D	0	0	0	0
Auxiliaires	32 622 197	34 573 900	38 454 762	41 900 937
<b>Total</b>	<b>611 431 238</b>	<b>648 011 610</b>	<b>699 446 919</b>	<b>724 961 762</b>

## Programme 208 : Gestion Durable des Terres, des Eaux, de la Diversité Biologique et Changement Climatique

### i. Cadre logique du programme 208

Hiérarchie des objectifs	Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses/Risques
<b>Objectif du programme 208</b> : Améliorer la gestion des bases productives dans un contexte de changement climatique	<b>Effet 1</b> : la gestion durable des bases productives est assurée	Proportion des superficies des terres dégradées réduite Taux de carbone séquestré	Rapport d'exécution budgétaire du P 208	Maitrise de la technique d'évaluation du carbone séquestré
	<b>Effet 1.1 Objectif action A1</b> : Récupérer les terres agricoles, sylvicoles et pastorales	Rendement des terres agricoles récupérées Rendement des terres pastorales récupérées	Rapport DGDT/F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'abandon des sites</li> <li>- Les conflits fonciers</li> <li>- L'insécurité</li> </ul>
	Produit 1.1 : Cartes d'occupation des terres dégradées	Nombre de cartes d'occupation des terres dégradées éditées	Rapport DGDT/F	
	Produit 1.2 : 8750 ha des terres agricoles traitées	Nombre d'ha agricoles traités	Rapport DGDT/F	
	Produit 1.3 : 2382 ha des terres sylvicoles traitées	Nombre d'ha sylvicoles traités	Rapport DGDT/F	
	Produit 1.4 : 23100 ha des terres pastorales traitées	Nombre d'ha terres pastorales traitées	Rapport DGDT/F	
	Produit 1.5 : 3425 ha de dunes traitées	Nombre d'ha de dunes stabilisées	Rapport DGDT/F	
	Produit 1.6 : 33167 ha de RNA réalisées	Nombre d'ha de RNA réalisés	Rapport DGDT/F	
	Produit 1.7 : 4575 ha des plantes envahissantes terrestres traitées	Nombre d'ha de plantes envahissantes terrestres traités	Rapport DGDT/F	
	Produit 1.8 : 6 pépinières régionales réhabilitées	Nombre de pépinières régionales réhabilitées	Rapport DGDT/F	
	Produit 1.9 : Sites aménagés	Nombre de sites aménagés	Rapport DGDT/F	
	Produit 1.10 : 1 évaluation nationale des sites restaurés dans les 8 régions	Evaluation nationale des sites restaurés réalisées	Rapport DGDT/F	
	Produit 1.11 : 1500 tonnes de semences forestières (ligneuses et herbacées) récoltées	Quantité des semences forestières (ligneuses et herbacées) récoltées	Rapport CNSF	
	Produit 1.12 : 1500 tonnes de semences est réalisée	Quantité des semences conservées	Rapport CNSF	
	Produit 1.13 : 10 groupements de collecteurs encadrés	Nombre de groupements de collecteurs encadrés	Rapport CNSF	
	Produit 1.14 : Mission de suivi écologique réalisé	Nombre de missions de suivis écologiques	Rapport CNSEE	
<b>Effet 1.2 Objectif action A2</b> : Préserver et valoriser la diversité animale et végétale des écosystèmes	Taux d'évolution de la production piscicole Taux d'évolution de la population des girafes	Rapport DFC/AP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insécurité</li> <li>- Absence des plans d'aménagement</li> </ul>	

Hierarchie des objectifs	Hierarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses/Risques
	Produits 2.1 : Tonnage bourgou	Quantité de bourgou	Rapport DFC/AP	et de gestions des aires protégées/Plans d'affaires - Faible concertation entre acteurs
	Produits 2.1 : La mission de Suivi écologique des aires protégées et des zones cynégétiques est réalisée	Nombre de mission de suivis écologiques	Rapport DFC/AP	
	Produits 2.3 : Appui au dénombrement des hippopotames	Nombre d'appui	Rapport DFC/AP	
	Produits 2.4 : 100 ha de plans et cours d'eaux faucardés	Nombre d'ha faucardés	Rapport DPA	
	Produits 2.5 : 13 mares empoissonnées (650 ha)	Nombre de mares empoissonnées	Rapport DPA	
	Produits 2.6 : Appui à la collecte des données statistiques réalisé	Appui à la collecte des données statistiques réalisé	Rapport DPA	
	Produits 2.7 : Soutien au festival des civilisations du fleuve (rallye fluvial, etc.)	Nombre d'appui	Rapport DFC/AP et DPA	
	<b>Effet 1.3 Objectif action A3 :</b> Assurer la surveillance et la protection de l'environnement	Taux de braconnage	Rapport DPE/EM	- Insécurité - Insuffisance des équipements adéquats pour les équipes en charge de la police forestière
		Taux d'exploitation illégale des ressources forestières		
	Produits 3.1 : 2 missions de contrôle des équipements militaires et recettes réalisées	Nombre de missions de contrôle réalisées	Rapport DPE/EM	
	Produits 3.2 : 4527 km de bande pare-feu ouverts	Nombre de km de bande pare-feu	Rapport DPE/EM	
	Produits 3.3 : Missions inopinées d'inspection des plateformes des déchets dangereux et des magasins de stockage de produits chimiques	Nombre d'Inspections effectuées	Rapport DNE/PR	
	Produit 3.4 : Popote sur les postes de contrôle d'entrée des villes et des permanences assurée	Nombre de postes entretenus	Rapport DPE/EM	
	<b>Effet 1.4 Objectif action A4 :</b> Renforcer la résilience des populations et l'atténuation face aux effets des variabilités et changements climatiques	Taux d'adoption des technologies d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques de la CDN	Rapport DRR/ACC	
	Produit 4.1 : Technologie d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques vulgarisées	Nombre de technologies d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques de la CDN vulgarisés	Rapport DRR/ACC	
	Produit 4.3 : Appui à la mise en œuvre de la CDN	Nombre d'appui	Rapport DRR/ACC	
	<b>Effet 1.5 Objectif action 5 :</b> Promouvoir l'économie verte et valoriser les Produits Forestiers Non Ligneux	Part de l'économie verte dans les ménages	DPEV/DCV	- L'inaccessibilité des ressources financières pour les acteurs
		Taux d'amélioration du revenu des ménages		

Hierarchie des objectifs	Hierarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses/Risques
	Produit 5.1 : Semaine des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) organisée	Semaine organisée	Rapports DPEV/DCV	œuvrant dans les filières sur les PFNL
	<b>Effet 1.6 Objectif action 6 :</b> Améliorer les capacités opérationnelles de la Force des Eaux et Forêts	Taux des agents équipés en matériel militaire	Rapports Chef de Corps	- Non disponibilité et l'inaccessibilité des ressources financières
	Produit 6.1 : Acquérir des Equipements et matériels militaires	Nombre d'armes acquis	Rapports DPE/EM	
	Produit 6.2 : Acquérir des paquetages militaires	Nombre de paquetages militaires acquis	Rapports DPE/EM	
	Produit 6.3 : Acquérir la logistique et matériel de communication militaire	Nombre de kits logistiques et de matériel acquis	Rapports DR/GC/EF	

ii. Cartographie du programme 208

Niveau	Unité administrative	Observations
Niveau central	Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF)	
	Direction de la Pêche et de l'Aquaculture (DPA)	
	Direction de la Faune, de la Chasse et des Aires Protégées (DFC/AP)	
	Direction de la Gestion Durable des Terres et des Forêts (DGDT/F)	
	Direction de la Protection de l'Environnement et de l'Équipement Militaire (DPE/EM)	
	Direction du Recrutement, de formation et de la Gestion de la Carrière du personnel des Eaux et Forêts (DR/F/GC)	
	Centre National de Surveillance Écologique et Environnementale (CNSEE)	
	Centre National des Semences Forestières (CNSF)	
	Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable (DGE/DD)	
	Direction de la Promotion de l'Economie Verte et de Développement des Chaines de Valeur (DPEV/DCV)	
	Direction du Renforcement de la Résilience et de l'Atténuation au Changement Climatique (DRR/ACC)	
	Direction des Normes Environnementales et de la Prévention des Risques (DNE/PR)	
Niveau Régional	Division du Reboisement, de la Restauration des Terres, des Aménagements Forestiers et Paysagers	
	Division de la Faune, Pêche et Aquaculture	
	Division de la Protection de la Nature, de l'Équipement et des Régies des Recettes	
	Divisions du Développement Durable et des Normes Environnementales	
Niveau départemental	Services des aménagements forestiers de la restauration des terres et du reboisement	
	Service pêche/faune et aquaculture	
	Service des Promotion des Produits forestiers non ligneux	
	Service de la protection de la nature, de l'équipement et des recettes	
	Service du Développement Durable et des Normes Environnementales	
Niveau communal	Section restauration des terres, reboisement et aménagements forestiers et paysagers	
	Section pêche/faune et pisciculture	
	Section de le Protection de la nature, et des recettes	
	Section Aménagement Paysager	
Au niveau des projets et	PDGT	Recuperation des terres

<b>Niveau</b>	<b>Unité administrative</b>	<b>Observations</b>
programmes existants	PGIEO/NN	Recuperation des terres
	PGIP	Recuperation des terres
	PTCS-Niger	Recuperation des terres
	PGDB/AP	Biodiversité
	WAP Adapt	Biodiversité
	PROSAP/COKEBIOS	Biodiversité
	LoCAL Niger	Changement climatique

iii. Budgétisation des activités du programme 208

Action	Responsable action	Activité	Responsable activité	Produit/Livrable	Source de vérification	Budgétisation						Total Action
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé Paragraphe	Coût	Coût total de l'activité	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Effectuer les Dépenses du personnel	DRFM	Salaires	Rapport DRFM	11	0630	661	Traitements et salaires en espèces	3 376 721 993	3 376 721 993	30 051 726 603
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Réaliser la cartographie des terres dégradées	DGDT/F	Cartes d'occupation des terres dégradées	Rapport d'activités DGDT/F	11	21	223	Plantations et forêts	120 000 000	120 000 000	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Traiter 750 ha des terres agricoles	DRE/LCD	750 ha des terres agricoles traitées	Rapport DGDT/F	11	21	223	Plantations et forêts	150 000 000	150 000 000	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Traiter 1282 ha des terres sylvicoles	DRE/LCD	1282 ha des terres sylvicoles traitées	Rapport DGDT/F	11	21	223	Plantations et forêts	256 470 429	256 470 429	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Traiter 900 ha des terres pastorales	DRE/LCD	900 ha des terres pastorales traitées	Rapport DGDT/F	11	21	223	Plantations et forêts	180 000 002	180 000 002	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Fixer 800 ha de dunes	DRE/LCD	800 ha de dunes stabilisés	Rapport DGDT/F	11	21	223	Plantations et forêts	160 000 000	160 000 000	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Réaliser 6667 ha de RNA	DRE/LCD	6667 ha de RNA réalisés	Rapport DGDT/F	11	21	223	Plantations et forêts	50 000 000	50 000 000	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Traiter 2000 ha des plantes envahissantes terrestres	DRE/LCD	2000 ha des plantes envahissantes terrestres traitées	Rapport DGDT/F	11	21	223	Plantations et forêts	65 000 000	65 000 000	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Réhabiliter 6 pépinières régionales	DRE/LCD	6 pépinières régionales	Rapport DGDT/F	11	21	223	Plantations et forêts	80 000 000	80 000 000	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Aménager sites de pour la Journée Nationale de l'Arbre	DRE/LCD	Sites aménagés	Rapport DGDT/F	11	41	221	Terrains	200 000 000	200 000 000	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Evaluation des sites restaurés	CNSEE	1 évaluation nationale des sites restaurés dans les 8 régions	Rapport DGDT/F	11	21	223	Plantations et forêts	40 000 000	40 000 000	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Promotion de l'utilisation des semences forestières et herbacées de qualité	CNSF	1500 tonnes de semences forestières (ligneuses et herbacées) récoltées	Rapport CNSF	11	21	223	Plantations et forêts	3 500 000	3 500 000	
Récupération	DGDT/F	Conservation des	CNSF	1500 tonnes de	Rapport	11	21	223	Plantations et	3 000 000	3 000 000	

Action	Responsable action	Activité	Responsable activité	Produit/Livrable	Source de vérification	Budgétisation						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé Paragraphe	Coût	Coût total de l'activité	Total Action
n des terres dégradées		semences		semences conservées	CNSF				forêts			
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Contribution à l'autopromotion paysanne	CNSF	10 groupements de collecteurs encadrés	Rapport CNSF	11	21	223	Plantations et forêts	2 500 000	2 500 000	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Suivis écologiques et environnementales	CNSEE	Rapports de suivi écologiques	Rapports CNSEE	11	21	223	Plantations et forêts	3 000 000	3 000 000	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Appui à la Grande Muraille Verte	ANGMV	Rapport de performance	Rapport ANGMV	111	91	641	Transferts aux établissements publics nationaux	15 000 000	15 000 000	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	<b>PROJETS</b>										
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Projet de Gestion Intégré des écosystèmes oasiens nord Niger (PGIEO-NN)	DGDT/F	600 ha de terre sylvicoles dégradée et 300 kml d'ouverture de bande pare-feu		43	21	221	Terrains	1 239 034 179	1 239 034 179	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Contrepartie de Etat	DGDT/F							0	0	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Projet de Gestion Durable des Terres (PGDT)	DGDT/F	500 ha de fixation de dune, 300 ha de réhabilitation des anciens sites, Fonçage de 6 forages équipés de 6 kits solaires, construction de 6 bassins de stockage d'eau de 6 m <sup>2</sup> chacun et Installation de 1400 ml de réseau californien		33	21	223	Plantations et forêts	395 000 000	395 000 000	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Contrepartie de Etat	DGDT/F							0	0	

Action	Responsable action	Activité	Responsable activité	Produit/Livrable	Source de vérification	Budgétisation						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé Paragraphe	Coût	Coût total de l'activité	Total Action
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Projet de Gestion Intégrée des paysages (PGIP)	DGDT/F	2000 ha des dunes fixées, 20 000 ha pastorales, 5 000 ha terres agricoles, 20 000 ha de la RNA, 2950 ha de lutte contre les plantes envahissantes terrestres, 50 ha de faucardage, 80 plans d'aménagement des forêts, 50000 ha de superficie des forêts sous aménagement, 6 FACIs équipés, 80 Financement Alliances Productions Pêches et PFNL, 32 PDC réplanifiés et un Inventaire National Pastoral et Forestier		22	21	221	Plantations et forêts	21 420 000 000	21 420 000 000	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Contrepartie de Etat								0	0	
Récupération des terres dégradées	DGDT/F	Portefeuille Climat	DGDT/F	1000 ha de terres pastorales, 3000 ha de terres agricoles, et 344 000 plants		33	21	223	Plantations et forêts	2 292 500 000	2 292 500 000	
Gestion de la diversité biologique	DFC/AP	Alimentation hippopotames	DFC/AP	Tonnage bourgou	Rapport DFC/AP	11	91	639	Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires	10 000 000	10 000 000	<b>1 490 984 920</b>
Gestion de la diversité biologique	DFC/AP	Suivi écologique des aires protégées et des zones cynégétiques	DFC/AP	Données des Suivis écologiques	Rapport DFC/AP	11	21	223	Plantations et forêts	3 000 000	3 000 000	
Gestion de la diversité biologique	DFC/AP	Appui au SE WAP PANJIR	DGEF	Conventions de financement de la faune sauvage	Rapport DFC/AP	11	21	223	Plantations et forêts	25 000 000	25 000 000	
Gestion de la diversité biologique	DFC/AP	Appui au dénombrement des hippopotames	DFC/AP	1 mission d'inventaire	Rapport DFC/AP	11	21	223	Plantations et forêts	10 000 000	10 000 000	

Action	Responsable action	Activité	Responsable activité	Produit/Livrable	Source de vérification	Budgétisation						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé Paragraphe	Coût	Coût total de l'activité	Total Action
Gestion de la diversité biologique	DFC/AP	Faucardage de 50 ha de plantes envahissantes aquatiques	DPA	50 ha de mares faucardées	Rapport DPA	11	21	223	Plantations et forêts	40 000 000	40 000 000	
Gestion de la diversité biologique	DFC/AP	Appui à la collecte des données statistiques pêche	DPA/DS	Rapport de l'enquête	Rapport d'enquête DPA/DS	11	21	223	Plantations et forêts	10 000 000	10 000 000	
Gestion de la diversité biologique	DFC/AP	Empoisonnement de 650 ha (13 mares)	DPA	13 mares empoisonnées (650 ha)	Rapport DPA	11	91	639	Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires	25 954 360	25 954 360	
Gestion de la diversité biologique	DFC/AP	Soutien au festival des civilisations du fleuve (rallye fluvial, chasse à l'hippopotame)	DFC/AP et DPA	Rapport activité DFC/AP et DPA	Rapport activités DFC/AP et DPA	11	21	641	Plantations et forêts	2 200 000	2 200 000	
Gestion de la diversité biologique		<b>PROJET</b>										
Gestion de la diversité biologique	DFC/AP	Projet de Gestion de la Diversité Biologique et des Aires Protégée	DFC/AP	680 kml de pare feux, 350 ha de terres récupérés, 125 ha de fixation de dune, 20000 ha de plantation, 45000 plants produits		33	21	223	Plantations et forêts	475 000 000	475 000 000	
Gestion de la diversité biologique	DFC/AP	Contrepartie de Etat									0	0
Gestion de la diversité biologique	DFC/AP	WAP Adapt	DFC/AP			33	21	223	Plantations et forêts	528 111 828	528 111 828	
Gestion de la diversité biologique	DFC/AP	Contrepartie de Etat	DFC/AP							0	0	
Gestion de la diversité biologique	DFC/AP	Promotion de la production agricole durable et de la conservation des espèces clés de la biodiversité par la restauration et l'utilisation efficace des écosystèmes de Dallol Bosso et des zones environnantes (PROSAP/COKEBIOS)	DFC/AP	500 ha de terres forestières récupérés et 5000 ha de RNA		33	21	223	Plantations et forêts	361 718 732	361 718 732	

Action	Responsable action	Activité	Responsable activité	Produit/Livrable	Source de vérification	Budgétisation						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé Paragraphe	Coût	Coût total de l'activité	Total Action
		Dallol Bosso)										
<b>Gestion de la diversité biologique</b>	DFC/AP	Contrepartie de Etat	DFC/AP							0	0	
<b>Surveillance et protection de l'environnement</b>	DPE/EM	Ouverture de 2747 km de bande pare feu	DRE/LCD	2747 km de bande pare feu	Rapport DPE/EM	11	91	643	Transferts aux autres administrations publiques	137 351 335	137 351 335	<b>200 661 335</b>
<b>Surveillance et protection de l'environnement</b>	DPE/EM	Soutien aux familles du personnel des Eaux et Forêts décédés en mission commandée	DPE/EM	Nombre de familles (veuves et orphelins) soutenues	Rapport DPE/EM	11	91	645	Transferts aux ménages	20 310 000	20 310 000	
<b>Surveillance et protection de l'environnement</b>	DPE/EM	Soutien aux activités civilo-militaires du personnel des Eaux et Forêts	DPE/EM	Rapport de la conduite des activités civilo-militaires	Rapport DPE/EM	11	91	645	Transferts aux ménages	18 000 000	18 000 000	
<b>Surveillance et protection de l'environnement</b>	DPE/EM	Organiser des missions inopinées d'inspection des plateformes des déchets dangereux et des magasins de stockage de produits chimiques	DNE/PR	Nombre d'Inspections effectuées	Rapport DNE/PR	11	21	223	Plantations et forêts	10 000 000	10 000 000	
<b>Surveillance et protection de l'environnement</b>	DPE/EM	Soutien aux postes de contrôle d'entrée des villes et des permanences (popote)	DPE/EM	Rapport activité de la DPE/EM	Rapport DPE/EM	11	0540	223	Plantations et forêts	15 000 000	15 000 000	

Action	Responsable action	Activité	Responsable activité	Produit/Livrable	Source de vérification	Budgétisation						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé Paragraphe	Coût	Coût total de l'activité	Total Action
Vulgarisation des pratiques d'adaptation et d'atténuation au changement climatique	DRR/ACC	Vulgariser les technologies d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques (biodigesteur)	DRR/ACC	2 biodigesteurs	Rapport DRR/ACC	11	21	223	Plantations et forêts	25 000 000	25 000 000	617 222 000
Vulgarisation des pratiques d'adaptation et d'atténuation au changement climatique	DRR/ACC	Appui à la mise en œuvre de la CDN	DRR/ACC	4 réunions trimestrielles du comité CDN, 1 mission de collecte des données sur les technologies d'adaptation et d'atténuation au CC	Les PV des réunions et du rapport de mission DRR/ACC	11	21	223	Plantations et forêts	12 000 000	12 000 000	
		<b>PROJET</b>										
Vulgarisation des pratiques d'adaptation et d'atténuation au changement climatique	DRR/ACC	LoCAL Niger	DPEV/DCV	600 ha de terres dégradées traitées, 1500 ha de RNA, 800 kml de pare-feu, réhabilitation des classes et puits		33	21	223	Plantations et forêts	580 222 000	580 222 000	
Vulgarisation des pratiques d'adaptation et d'atténuation au changement climatique	DRR/ACC	Contrepartie Etat	DPEV/DCV							0	0	

Action	Responsable action	Activité	Responsable activité	Produit/Livrable	Source de vérification	Budgétisation						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé Paragraphe	Coût	Coût total de l'activité	Total Action
<b>Promotion de l'économie verte et valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)</b>	DPEV/DCV	Appui à l'organisation de la semaine des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	DPEV/DCV	1 semaine de moringa organisée	1 semaine de moringa organisée	11	91	643	Transferts aux autres administrations publiques	15 000 000	15 000 000	<b>15 000 000</b>
<b>Renforcement des capacités opérationnelles de la force des Eaux et Forêts</b>	DGEF	Acquérir des Equipements et matériels militaires	DPE/EM	Nombre d'armes acquis	Rapport DPE/EM	11	91	253	Mobiliers, matériels militaires et équipements	563 000 000	563 000 000	<b>1 500 000 000</b>
<b>Renforcement des capacités opérationnelles de la force des Eaux et Forêts</b>	DGEF	Acquérir des paquetages militaires	DPE/EM	Nombre de paquetages militaires acquis	Rapport DPE/EM	11	91	223	Mobiliers, matériels militaires et équipements	60 000 000	60 000 000	
<b>Renforcement des capacités opérationnelles de la force des Eaux et Forêts</b>	DGEF	Acquérir la logistique et matériel de communication militaire	DR/GC/EF	Nombre d'agents des eaux et Forêts recrutés	Rapport DR/GC/EF	11	91	223	Mobiliers, matériels militaires et équipements	877 000 000	877 000 000	
<b>Total programme 208</b>											<b>33 875 594 858</b>	<b>33 875 594 858</b>

iv. Cadre de mesure des résultats du programme 208

Hiérarchie des résultats	Indicateurs	Cible	Méthode de collecte	Méthode (formule) de calcul	Fréquence de collecte	Sources de vérification
<b>Effet 1</b> : la gestion durable des bases productives est assurée	Proportion des superficies des terres dégradées réduite	2%	Fiches de collecte	Sommation	Annuelle	Rapport d'exécution budgétaire du P 208
	Taux de carbone séquestré	3,38%			Annuelle	
<b>Effet 1.1 Objectif action A1</b> : Récupérer les terres agricoles, sylvicoles et pastorales	Rendement des terres agricoles récupérées	700 g/ha	Enquête	(Production de l'année n- Production de l'année n-1) /Production année n-1) x100	Annuelle	DGDT/F
	Rendement des terres pastorales récupérées	3 TMS/ha	Enquête		Annuelle	
Produit 1.1 : Cartes d'occupation des terres dégradées	Nombre de cartes d'occupation des terres dégradées éditées	8 cartes	Décompte	Sommation	Annuelle	DGDT/F
Produit 1.2 : 8750 ha des terres agricoles traitées	Nombre d'ha agricoles traitées	8750 ha	Géo référencement	Sommation	Mensuelle	DGDT/F
Produit 1.3 : 2382 ha des terres sylvicoles traitées	Nombre d'ha sylvicoles traitées	2382 ha	Géo référencement	Sommation	Mensuelle	DGDT/F
Produit 1.4 : 23100 ha des terres pastorales traitées	Nombre d'ha terres pastorales traitées	23100 ha	Géo référencement	Sommation	Mensuelle	DGDT/F
Produit 1.5 : 3425 ha de dunes traitées	Nombre d'ha de dunes stabilisées	3425 ha	Géo référencement	Sommation	Mensuelle	DGDT/F
Produit 1.6 : 33167 ha de RNA réalisées	Nombre d'ha de RNA réalisés	33167 ha	Géo référencement	Sommation	Mensuelle	DGDT/F
Produit 1.7 : 4575 ha des plantes envahissantes terrestres traitées	Nombre d'ha de plantes envahissantes terrestres traités	4575 ha	Géo référencement	Sommation	Mensuelle	DGDT/F
Produit 1.8 : 6 pépinières régionales réhabilitées	Nombre de pépinières régionales réhabilitées	6 pépinières	Décompte	Sommation	Annuelle	DGDT/F
Produit 1.9 : Sites aménagés	Nombre de sites aménagés	Sites	Décompte	Sommation	Annuelle	DGDT/F
Produit 1.10 : 1 évaluation nationale des sites restaurés dans les 8 régions	Evaluation nationale des sites restaurés réalisés	1 évaluation	Décompte	Sommation	Annuelle	DGDT/F
Produit 1.11 : 1500 tonnes de semences forestières (ligneuses et herbacées) récoltées	Quantité des semences forestières (ligneuses et herbacées) récoltées	1500 tonnes	Pesage	Sommation	Semestrielle	CNSF

Hierarchie des résultats	Indicateurs	Cible	Méthode de collecte	Méthode (formule) de calcul	Fréquence de collecte	Sources de vérification
Produit 1.12 : 1500 tonnes de semences est réalisée	Quantité des semences conservées	1500 tonnes	Pesage	Sommation	Annuelle	CNSF
Produit 1.13 : 10 groupements de collecteurs encadrés	Nombre de groupements de collecteurs encadrés	10 groupements	Décompte	Sommation	Annuelle	CNSF
Produit 1.14 : Mission de suivi écologique réalisé	Nombre de missions de suivis écologiques	1 mission	Décompte	Sommation	Annuelle	CNSEE
<b>Effet 1.2 Objectif action A2 :</b> Préserver et valoriser la diversité animale et végétale des écosystèmes	Taux d'évolution de la production piscicole	5%	Enquête	(Production année de l'année n-Production n-1) / Production n-1 x 100	Annuelle	DFC/AP
	Taux d'évolution de la population des girafes	5%	Inventaire	(Population de l'année n- population de l'année n-1/Pop n-1) x 100	Annuelle	
Produits 2.1 : Tonnage bourgou	Quantité de bourgou		Décompte	Sommation	Annuelle	DFC/AP
Produits 2.1 : La mission de Suivi écologique des aires protégées et des zones cynégétiques est réalisée	Nombre de mission de suivis écologiques	1	Décompte	Sommation	Annuelle	DFC/AP
Produits 2.3 : Appui au dénombrement des hippopotames	Nombre d'appui	1	Décompte	Sommation	Annuelle	DFC/AP
Produits 2.4 : 100 ha de plans et cours d'eaux faucardés	Nombre d'ha faucardés	100	Géo référencement	Sommation	Mensuelle	DPA
Produits 2.5 : 13 mares empoissonnées (650 ha)	Nombre de mares empoissonnées	13	Décompte	Sommation	Mensuelle	DPA
Produits 2.6 : Appui à la collecte des données statistiques réalisé	Appui à la collecte des données statistiques réalisé	1	Décompte	Sommation	Annuelle	DPA
Produits 2.7 : Soutien au festival des civilisations du fleuve (rallye fluvial, etc.)	Nombre d'appui	1	Décompte	Sommation	Annuelle	DFC/AP et DPA
<b>Effet 1.3 Objectif action A3 :</b>	Taux de braconnage		Décompte	Sommation	Annuelle	DPE/EM

Hierarchie des résultats	Indicateurs	Cible	Méthode de collecte	Méthode (formule) de calcul	Fréquence de collecte	Sources de vérification
Assurer la surveillance et la protection de l'environnement	Taux d'exploitation illégale des ressources forestières		Décompte	Sommation	Annuelle	
Produits 3.1 : 2 missions de contrôle des équipements militaires et recettes réalisées	Nombre de missions de contrôle réalisées	2 missions	Décompte	Sommation	Annuelle	DPE/EM
Produits 3.2 : 4527 kml de bandes pare-feu ouvertes	Nombre de km de bande pare-feu	4527 kml	Décompte	Sommation	Mensuelle	DPE/EM
Produits 3.3 : Missions inopinées d'inspection des plateformes des déchets dangereux et des magasins de stockage de produits chimiques	Nombre d'Inspections effectuées	1 mission	Décompte	Sommation	Annuelle	DNE/PR
Produit 3.4 : Popote sur les postes de contrôle d'entrée des villes et des permanences assurée	Alimentation	2 fois/jour	Décompte	Sommation	Annuelle	DPE/EM
<b>Effet 1.4 Objectif action A4 :</b> Renforcer la résilience des populations et l'atténuation face aux effets des variabilités et changements climatiques	Taux d'adoption des technologies d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques de la CDN					DRR/ACC
Produit 4.1 : Technologie d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques vulgarisées	Nombre de technologies d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques de la CDN vulgarisés	3 Biodigesteurs	Décompte	Sommation	Annuelle	DRR/ACC
Produit 4.2 : Appui à la mise en œuvre de la CDN	Nombre d'appui	1 appui	Décompte	Sommation	Annuelle	DRR/ACC
<b>Effet 1.5 Objectif action 5 :</b> Promouvoir l'économie verte et valoriser les Produits Forestiers Non Ligneux	Proportion des productions des PFNL	2%	Décompte	Sommation	Annuelle	DPEV/DCV

Hiérarchie des résultats	Indicateurs	Cible	Méthode de collecte	Méthode (formule) de calcul	Fréquence de collecte	Sources de vérification
Produit 5.1 : Semaine des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) organisée	Semaine organisée	1 appui	Décompte	Sommation	Annuelle	DPEV/DCV
<b>Effet 1.6 Objectif action 6 :</b> Améliorer les capacités opérationnelles de la Force des Eaux et Forêts	Taux des agents équipés en matériel militaire	10%	Décompte	Sommation	Annuelle	Chef de Corps
Produit 7.1 : Acquérir des Equipements et matériels militaires	Nombre d'armes acquis	700	Décompte	Sommation	Annuelle	DPE/EM
Produit 7.2 : Acquérir des paquetages militaires	Nombre de paquetages militaires acquis	1 000	Décompte	Sommation	Annuelle	DPE/EM
Produit 7.3 : Acquérir la logistique et matériel de communication militaire	Nombre de kits logistiques et de matériel acquis	400	Décompte	Sommation	Annuelle	DR/GC/EF

v. Développement des autorisations d'emplois rémunérés du programme 208

*Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme en effectif*

Catégories	2024	2025	2026	2027
A	334	406	406	406
B	326	366	366	366
C	259	359	359	359
D	426	426	426	426
Auxiliaires	70	130	130	130
<b>Total</b>	<b>1415</b>	<b>1687</b>	<b>1687</b>	<b>1687</b>

*Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme en montant*

Catégories	2024	2025	2026	2027
A	975 294 474	1 190 199 337	1 204 219 271	1 247 747 210
B	789 617 613	823 127 837	855 440 621	905 440 621
C	622 439 439	704 516 459	730 451 104	750 451 104
D	421 143 546	492 351 392	541 586 532	545 586 532
Auxiliaires	142 442 489	166 526 968	172 866 035	183 179 665
<b>Total</b>	<b>2 950 937 561</b>	<b>3 376 721 993</b>	<b>3 504 563 563</b>	<b>3 632 405 132</b>

## Programmes 215 : Hygiène et Assainissement

### i. Cadre logique du programme 215

Hiérarchie des Objectifs	Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses / risques
Objectif 1 : Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats	Effet 1 : L'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats est assuré	Taux d'accès des populations aux services basiques d'assainissement  Taux de défécation à l'air libre	Enquête INS	Mobilisation du financement assuré tel que programmé/Mobilisation des compétences requises/environnement favorable (sécurité, changement climatique, ...)
Objectif 1.1 : Améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement à travers le changement positif de comportement des populations et le marketing de l'assainissement:	Effet 1.1 : les pratiques d'hygiène et d'assainissement à travers le changement positif de comportement des populations et le marketing de l'assainissement sont améliorées	Taux de défécation à l'air libre	Enquête INS	
Objectif 1.2 : Améliorer l'accès à l'assainissement des formations sanitaires, des établissements scolaires et des autres lieux publics	Effet 1.2 : l'accès à l'assainissement des formations sanitaires, des établissements scolaires et des autres lieux publics en milieu rural est amélioré	Taux d'accès aux services d'assainissement	Enquête INS	

ii. *Cartographie du programme 215*

<b>Niveau</b>	<b>Unité administrative</b>	<b>Observations</b>
Niveau central	Direction Générale de l'Assainissement (DGA)	
	Direction de la Promotion de l'Hygiène et des Services d'Assainissement (DPHSA)	
	Direction des Infrastructures d'Assainissement en Milieu Rural (DIAMR)	
	Direction des Infrastructures d'Assainissement en Milieu Urbain (DIAMU)	
Niveau régional	Directions Régionales de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA)	
	Divisions Régionales de l'Assainissement	
Niveau départemental	Directions Départementales de l'Hydrauliques et de l'Assainissement (DDHA)	
	Divisions Hygiène et Assainissement	
Niveau communal	Services communaux de l'Hydraulique et Assainissement (SCHA)	
	Cellule Hygiène et Assainissement Individuel et Collectif	
Au niveau des projets et programmes existants	Projet d'Amélioration du Drainage des Eaux Pluviales et de la nappe du Bassin Versant de la vallée de Gounti Yéna dans la ville de Niamey (PADEP)	
	PHRASEA	
	Projet d'Appui aux Services d'Eau Potable et d'Assainissement Résilients en Milieu Rural au Niger (PASEPAR-MR) (BAD)	
	Projet d'alimentation en eau potable en milieu rural dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua, et Tillabéri (BOAD)	

iii. *Budgétisation des activités du programme 215*

Actions	Responsable d'Actions	Activités	Responsable d'activité	Produits/Livrables	Source de vérification	Budgétisation						
						Code financement	Code fonction	Paragraphe	Libellé paragraphe	Coût	Coût de l'activité	Coût de l'action
Communication et Sensibilisation des populations en matière d'Hygiène et d'Assainissement	DGA/CV	Activité (1) : Effectuer les Dépenses du Personnel	DRFM	Salaire	Rapport annuel d'activités MHA/E	11	11	661	Traitement et salaire en espèces	205 761 009	205 761 009	<b>549 104 101</b>
Communication et Sensibilisation des populations en matière d'Hygiène et d'Assainissement	DGA/CV	Activité (2) : Mise en œuvre de l'approche ATPC	DGA/CV	Rapport d'activité	Rapport annuel d'activités MHA/E	12	56	211	Frais de recherche et de développement	200 000 000	200 000 000	
Communication et Sensibilisation des populations en matière d'Hygiène et d'Assainissement	DGA/CV	Activité (3) : Appui à la mise en œuvre du MCF	DGACV	Rapport d'activité	Rapport annuel d'activités MHA/E	55	56	211	Frais de recherche et de développement	138 343 092	138 343 092	
Communication et Sensibilisation des populations en matière d'Hygiène et d'Assainissement	DGA/CV	Activité (4) : Organiser la journée mondiale de lavage des mains	DRFM	Rapport d'activité	Rapport annuel d'activités MHA/E	11	76	649	Autres transferts	5 000 000	5 000 000	
Accès à l'assainissement	DGA/CV	<b>Activité (1) :</b> Réaliser les Ouvrages d'assainissement volet trésor	DIA	Edicules publics	Rapport annuel d'activités MHA/E	12	62	234	Ouvrages	731 139 146	731 139 146	<b>1 653 857 926</b>
Accès à l'assainissement	DGA/CV	Activité (2) : Appui à la mise en œuvre du MCF	DIA	Edicules publics	Rapport annuel d'activités MHA/E	55	62	234	Ouvrages	18 718 780	18 718 780	

Accès à l'assainissement	DGA/CV	Activité (3) : réalisation des études pour la construction des STBV dans les capitales régionales	DIA	Rapports d'études	Rapport annuel d'activités MHA/E	12	52	211	Frais de recherche et de développement	417 034 697	417 034 697	
Accès à l'assainissement	DGA/CV	Activité (4): Construire des STBV dans les capitales régionales par l'Etat	DIA	STBV	Rapport annuel d'activités MHA/E				Ouvrages	486 965 303	486 965 303	
Gestion des déchets	DGA/CV	Activité (1) : Gestion des déchets	DCV/GD	Rapport d'activité	Rapport MHA/E					0	0	
<b>Total Programme 215</b>											<b>2 202 962 027</b>	<b>2 202 962 027</b>

iv. *Cadre de mesure des résultats du programme 215*

<b>Hierarchie des résultats</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Cible</b>	<b>Méthode de collecte</b>	<b>Méthode (formule) de calcul</b>	<b>Fréquence de collecte</b>	<b>Responsable de collecte</b>
Effet 1 : Objectif programme L'objectif du programme est à l'horizon 2030, d'assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats.	Taux d'accès des populations aux services basiques d'assainissement	12,0%	Enquêtes INS	Echantillonnage	Annuelle	INS
Effet 1.1 : Objectif action 1 Améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement à travers le changement positif de comportement des populations et le marketing de l'assainissement	Taux de défécation à l'air libre	64.4%	Enquêtes INS	Echantillonnage	Annuelle	INS
Produit 1.1 : Assainissement et hygiène des ménages	Taux de communes FDAL	30 %	Enquêtes INS	Echantillonnage	Annuelle	INS
Produit 1.2 : Assainissement et hygiène des établissements scolaires	Taux d'accès des établissements scolaires aux services basiques d'assainissement	27%	Enquêtes INS	Echantillonnage	Annuelle	INS
Produit 1.3 : Assainissement et hygiène des formations sanitaires	Taux d'accès des formations sanitaires aux services basiques d'assainissement	10%	Enquêtes INS	Echantillonnage	Annuelle	INS
Produit 1.4 : Assainissement et hygiène des autres lieux de vie	Taux d'accès des lieux publics aux services basiques d'assainissement	ND	Enquêtes INS	Echantillonnage	Annuelle	INS
Effet 1.2 : Objectif action 2 Améliorer l'accès à	Taux d'accès aux services	11,9%	Enquêtes INS	Echantillonnage	Annuelle	INS

Hierarchie des résultats	Indicateurs	Cible	Méthode de collecte	Méthode (formule) de calcul	Fréquence de collecte	Responsable de collecte
l'assainissement	d'assainissement					
Produit 2.1 : Réalisations d'ouvrages d'hygiène et d'assainissement dans les lieux publics	Nombre d'ouvrages d'hygiène et d'assainissement réalisés dans les lieux publics	300*	Rapport d'activités	Bilan	Semestrielle	MHA
Produit 2.2 : Réalisations d'ouvrages d'hygiène et d'assainissement dans les établissements scolaires	Nombre d'ouvrages d'hygiène et d'assainissement réalisés dans les établissements scolaires	800*	Rapport d'activités	Bilan	Semestrielle	MHA
Produit 2.3 : Réalisations d'ouvrages d'hygiène et d'assainissement dans les formations sanitaires	Nombre d'ouvrages d'hygiène et d'assainissement réalisés dans les formations sanitaires	400*	Rapport d'activités	Bilan	Semestrielle	MHA
Produit 4 : Construction de stations de boues de vidange	Nombre de stations de traitement de boues de vidange réalisées	0	Rapport d'activités	Bilan	Semestrielle	MHA

v. *Développement des autorisations d'emplois rémunérés du programme 215*

*Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme en effectif*

<b>Catégories</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
A	19	19	19	16
B	0	0	0	0
C	0	0	0	0
D	0	0	0	0
Auxiliaires	6	6	6	6
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>22</b>

*Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme en montant*

<b>Catégories</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
A	167 957 885	6 499 411	6 745 477	7 839 871
B	5 896 652	0	0	0
C	0	0	0	0
D	0	14 135 053	14 670 201	17 050 311
Auxiliaires	12 824 160	6 499 411	6 745 477	7 839 871
<b>Total</b>	<b>180 147 670</b>	<b>185 126 544</b>	<b>192 135 374</b>	<b>196 450 913</b>

*Annexe II : PIE*

Secteur	Intitule du projet/programme	Sources de financement	Type de financement	Coût projet	Prévision de dépenses dans LF 2024	Exécution au 30 juin de l'année en cours	Prévisions de dépenses 2025
Environnement (GDTE)	Projet de Gestion Intégrée des Paysages (PGIP)	IDA	Crédit	150 millions USD	16 765 034 322	5 556 774 589	21 420 000 000
Environnement (Faune)	Promotion de la production agricole durable et de la conservation des espèces clés pour la biodiversité par la restauration des terres et l'utilisation efficace des écosystèmes dans le Dallol Bosso et ses environs (PROSAP/COKEBIOS)	PNUE	Don	2 420 096,00 USD (1 432 696 832 FCFA)	480 000 000	294 174 953	361 718 732
Environnement (GDTE)	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes Oasiens Nord Niger (PGIEO-NN)	FEM	Don	4 596 588 USD	928 714 856	149 071 380	1 239 034 179
Environnement (GDTE)	Projet de Gestion Durable des Terres (PGDT)	PNUD	ANR	3 182 624 157 FCFA	450 000 000	166 713 638	395 000 000
Environnement (Faune)	Projet Regional (Adapt-Wap) Integration des mesures d'adaptation au changement climatique dans la gestion concertée du complexe transfrontalier W-Arly-Pendjari	OSS	Don	1 842 140 \$US (1 105 284 000 FCFA)	167 622 425	192 244 178	528 111 828
Environnement (Faune)	Projet de Gestion Durable de la Biodiversité et des Aires Protégées (PGDB/AP)	PNUD	Don	Entre 300 à 400 millions de FCFA par an	377 956 000	117 557 019	475 000 000
Environnement (GDTE)	Local Climate Adaptive Living Facility (LoCAL Niger II)	UNCDF	Don	650 000 Dollars US (400 000 000 FCFA) par an	400 000 000	180 000 000	580 222 000
Hydraulique et Assainissement	Projet BID UEMOA d'hydraulique et assainissement en milieu rural	BID	Prêt	6 250 000 000 FCFA	3 734 338 203	1 076 853 760	
		Etat du Niger		575 000 000 FCFA	118 764 971	26 139 940	
		UEMOA	ANR	35 000 000 FCFA	10 000 000	18 000 000	
Hydraulique et Assainissement	Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) Composante Niger	FAD, FEM/ABN, GCF, Etat du Niger	Don, Emprunt, Contrepartie	13 526 000 000 FCFA	4 766 620 000	244 214 165	4 817 993 000
Hydraulique et Assainissement	Projet d'Alimentation en Eau Potable de Centres Semi-Urbains au Niger	BADEA, Etat du Niger	Emprunt, Contrepartie	7 121 718 696 FCFA	1 443 411 156		300 000 000
Hydraulique et Assainissement	Programme d'Appui Hydraulique Rurale au Secteur Eau et Assainissement (PHRASEA)	DDC	ANR	15 100 000 CH. F environ 9,815 milliards de FCFA	3 525 875 445		3 490 857 214

Secteur	Intitule du projet/programme	Sources de financement	Type de financement	Coût projet	Prévision de dépenses dans LF 2024	Exécution au 30 juin de l'année en cours	Prévisions de dépenses 2025
Hydraulique et Assainissement	Projet de réalisation d'infrastructures d'Alimentation en Eau Potable et d'ouvrages d'assainissement liquide dans la région de Tillabéri (Projet Hydraulique Villageoise dans la Région de Tillabéri)	AFD	Prêt	4 781 738 187 FCFA	4 781 738 187	442 931 274	3 710 471 503
Hydraulique et Assainissement	Projet d'extension et de renforcement du système d'alimentation en eau potable des trois chefs-lieux des régions de Maradi, Dosso et diffa en république du Niger	BIDC	Emprunt	32 602 500 000 FCFA	6 946 000 000	0	9 261 333 333
		Etat du Niger	FC	2 127 500 000 FCFA	0	0	526 989 641
Hydraulique et Assainissement	Projet de Construction de la 3ème Usine d'Eau de Niamey	BEI	Prêt	68 875 485 000 FCFA	223 874 000	0	22 665 218 000
		AFD	Prêt	26 238 280 000 FCFA	1 017 887 000	0	8 406 797 667
		Invest International nl	Prêt	19 678 710 000 FCFA	0	0	6 559 570 000
		Banque Mondiale	Prêt et Don	25 000 000 000 FCFA	4 833 329 000	0	6 722 223 667
Hydraulique et Assainissement	Projet d'Appuis aux Services d'Eau Potable et d'Assainissement Résilients en Milieu Rural (PASEPAR-MR) dans les régions de Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder	FAE	Don	4 779 237 EUROS	3 134 973 965	0	900 000 000
		FAD	Don	2 463 580 EUROS	1 616 002 546	0	500 000 000
		Etat du Niger	Contrepartie	397 773 EUROS	260 921 984	0	5 000 000
Hydraulique et Assainissement	Projet d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Rural (PAEP-MR)	BOAD	Emprunt	11,236 milliards de FCFA	11 017 466 258	0	4 973 552 925

*Annexes III : Liste des Etablissements Publics rattachés*

Numéro	Dénomination	Sigle	Catégories d'EEP	Nature de la Ressource		Prévisions		
01				Subvention de l'Etat	<b>n</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
				Ressources propres				
				Appui des partenaires				
				<b>Total</b>				
02				Subvention de l'Etat				
				Ressources propres				
				Appui des partenaires				
				<b>Total</b>				
03				Subvention de l'Etat				
				Ressources propres				
				Appui des partenaires				
				<b>Total</b>				
04				Subvention de l'Etat				
				Ressources propres				
				Appui des partenaires				
				<b>Total</b>				

*Annexes IV : Prévisions des ressources à budgétiser au profit des collectivités dans le cadre de transfert des compétences*